Moigny-sur-École

VILLAGE RURAL DE L'ESSONNE
et du Parc naturel régional du Gâtinais français

La Grande Lessive

Bonnes vacances

Le Salon d'Art fête ses 20 ans

Bulletin d'informations municipales n°42 - Juillet 2016

Travaux Publics de Soisy

TPS

Pour vos travaux de collectivités et particuliers de :

Terrassements, Voiries, Assainissements, Location de matériel

35, rue de la Ferté-Alais - 91 840 SOISY-SUR-ÉCOLE

Tél : 01.64.98.03.83

http://www.travaux-publics-soisy-tps-91.fr

Menuiserie Michaut Arnaud

Diplômé de l'école Boulle

Siège social
6 rue de Bordeaux - 91490 Moigny-sur-École
Atelier
45 rue de l'Essonne - 91720 Prunay-sur-Essonne
Tél. 01 60 75 69 48
menuiserie.michaut@wanadoo.fr

Menuiserie bois, alu, PVC - cuisine sur mesure - meuble - escalier
Agencement - rénovation - isolation et aménagement de combles
véranda - parquet

Fabrication et pose à vos mesures de
Fenêtres - Portes - Volets
en PVC - Bois - Alu

FPV
Fenêtres Portes Volets

RGE QUALIBAT

01 64 98 93 23

www.sitefpv.com *Devis gratuit*

91 PRUNAY-SUR-ESSONNE

édito

Maîtrise et planification obligent...

Ce premier trimestre 2016 aura été très dense en termes d'études. Une grande partie du temps, nous l'avons consacré à la vie municipale avec l'élaboration de nombreux et importants dossiers qui se traduiront par des investissements primordiaux pour notre village. Certains verront le jour dès cet été, d'autres durant les 3 années à venir.

Ces grands thèmes se déclinent autour :

- de l'élaboration du nouveau Plan Local Urbain (PLU), véritable colonne vertébrale de notre projet municipal pour les 20 ans à venir, qui sera soumis à la population dès la rentrée en septembre
- du programme d'enfouissement des réseaux aériens de la rue des Rochettes et des rues adjacentes sur 3 ans et qui a déjà débuté
- de la création d'un futur commerce de proximité en cœur de bourg grâce à l'obtention d'un fond de soutien à l'investissement public local décroché auprès de l'État à hauteur de 152 000 €, un juste retour après les ponctions subies depuis bientôt 4 ans,
- de la restauration des courts de tennis qui ont subi un désagrément structurel, avec le soutien non négligeable du club local ASCV,
- de la mise sur pied du projet majeur promis dans notre programme électoral, à savoir la construction d'un bâtiment périscolaire dans le cadre d'un contrat rural, dévoilé dans les pages de ce bulletin d'informations.

Très clairement, avec la baisse des dotations de l'État qui pèse encore lourdement cette année, avec des recettes constamment en baisse et notre volonté de maîtriser la pression fiscale, il était inconcevable de « naviguer à vue » en matière d'investissement.

Puisque nous savons que notre capacité d'investissement est validée par la Direction Générale des Finances Publiques, il faut faire les choix les plus judicieux et accepter d'étaler les travaux sur plusieurs années. D'autant que nous bénéficions d'un levier à l'emprunt dans une période où les taux d'intérêts sont au plus bas depuis des années, grâce à une saine concurrence des banques au profit des collectivités locales. C'est ce que nous avons dû raisonnablement faire concernant, par exemple, les travaux de requalification de la rue du Bordeau.

L'équipe municipale n'est pas empreinte de certitudes, elle a donc pris le temps de la concertation pour définir ses priorités avec les usagers. Maintenant, il faudra veiller à ce que les objectifs de dépenses ne soient pas dépassés, quitte à relancer des marchés publics pour obtenir sans cesse le meilleur prix.

Enfin, je ne peux pas faire l'impasse sur les intempéries qui ont frappé notre commune comme toute l'Île-de-France au printemps dernier. En effet, ces précipitations exceptionnelles ont provoqué d'importantes inondations et occasionné des dégâts significatifs. Une demande de classement de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été obtenue par arrêté ministériel le 15 juin dernier permettant aux habitants d'être indemnisés quel que soit leur contrat d'assurance.

Même si notre commune s'en sort globalement bien, il est bon de rappeler à la prudence dans vos jardins ou lors de vos promenades en forêt, car en raison des sols détrempés et du poids des feuilles gorgées d'eau, le risque de chutes d'arbres n'est pas à exclure encore à ce jour. D'ailleurs, le service technique communal consacre une grande partie de son temps à libérer les accès fermés par ces arbres déracinés.

Malgré une actualité un peu morose, je veux vous souhaiter, à toutes et à tous, de bonnes vacances d'été et de trouver le temps de vous ressourcer pour mieux affronter la rentrée prochaine.

Bien Fidèlement

Votre maire, Pascal Simonnot
Président de la Communauté de Communes des 2 Vallées

SOMMAIRE

3 Editorial
4 Brèves du Conseil
5 Finances
6 Urbanisme
8 Grands travaux
14 Inondations
15 Grands évènements
18 Environnement
22 Vie culturelle
30 Du côté des écoles
35 Vie associative
38 Vie intercommunale
40 CCAS
42 Vie civique
46 Vie locale
51 Zoom
54 Carnet de famille
Calendrier

Mairie de Moigny-sur-École : Tél. 01 64 98 40 14
Responsable de la publication : Pascal Simonnot
Bulletin réalisé par :
Commission Information-Communication : Delphine Badlou
Création : jva-graphicréa, www.jva-graphicrea.com
Impression : Imprimerie Planète Impression
Crédits photos : D. Badlou, K. Belkacem, R. Boyer, Comité de jumelage, S. Demandre, P. & JC. Dezert, GRFM, JVA-Graphicréa, Q. Kheyap, V. Lacour, P. Legrand, J. Nardo, S. Ourghanlian, Le Républicain, P. Simonnot, JM Tur, M. Wauquiez, WMCH-Drone.
www.moigny-sur-ecole.com
Dépôt légal : 2e semestre 2016
Imprimé en France

Cet ouvrage a été réalisé avec des encres végétales chez un imprimeur respectant toutes les normes environnementales

PEFC 10-31-1093 Certifié PEFC pefc-france.org
afaq ISO 14001 Environnement
IMPRIM'VERT

Les Conseils municipaux

L'intégralité des comptes-rendus des conseils municipaux est disponible en mairie, sur les panneaux d'affichage ou sur le site : www.moigny-sur-ecole.com

Adoption en date du jeudi 4 février 2016

N° 01 - Affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2015 constatant la reprise anticipée des résultats attestés par le comptable public

N° 02 - Vote du budget primitif 2016 - Budget Communal M14 avec reprise par anticipation des résultats 2015

N° 03 - Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2016 (D.E.T.R.) Opération : Etudes technique et financière pour des travaux de création d'un bâtiment périscolaire rue des Écoliers

Adoption en date du mercredi 23 mars 2016

N° 01 - Approbation du compte de gestion 2015

N° 02 - Vote du compte administratif 2015

N° 03 - Vote du taux des trois taxes directes locales exercice 2016

N° 04 - Budget 2016 de la commune – décision modificative n° 01

N° 05 - Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2016 (D.E.T.R. 2016) Opération : Revitalisation du cœur de bourg – Création d'un commerce communal Volet « Développement économique et social créateur d'emplois à l'exclusion des réseaux et voirie des zones d'activités et/ou projets visant au maintien et aux développement des services publics en milieu rural »

N° 06 - Dotation de Soutien à l'Investissement des Communes 2016 (subvention d'État) « Aide aux projets visant au développement de l'attractivité des territoires ruraux par la revitalisation du cœur de bourg » Opération : travaux de réhabilitation d'une grange en équipement commercial, création d'emploi, avec logement et stationnement protégé « arrêt minute »

N° 07 - Demande de subvention auprès du département de l'Essonne Direction des déplacements dans le cadre du programme répartition du produit des amendes de police : création de places de stationnement protégé cœur de bourg « arrêt minute »

N° 08 - Versement de subventions aux associations

N° 09 - Tableau des emplois

N° 10 - Réactualisation des linéaires de la voirie communale dans le domaine public

N° 11 - Création d'une borne d'apport volontaire sécurisée impasse du filoir

N° 12 - Dépenses à imputer au compte 6232 « fêtes et cérémonies »

N° 13 - Marchés publics : guide des procédures internes

N° 14 - Approbation de la modification des statuts de la Communauté de Communes des 2 vallées (CC2V)

Adoption en date du mercredi 15 juin 2016

N° 01 - Contrat rural portant sur les travaux de création d'un bâtiment périscolaire rue des Écoliers

N° 02 - Motion pour demander à la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud Essonne l'intégration des 11 communes au SIROM

N° 03 - Approbation des nouveaux statuts du Comité de jumelage de Milly-la-Forêt et ses environs – Morsbach (Allemagne)

N° 04 - Convention de financement « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte »

N° 05 - Demande de réserve parlementaire auprès du Sénateur Vincent DELAHAYE dans le cadre de la restauration des courts de tennis

A Moigny toujours pas d'augmentation d'impôts en 2016

Exceptionnellement cette année, la date du vote du budget primitif de notre commune a dû être avancée pour assurer notre engagement d'investissement lié à l'acquisition du 55 Grand-rue (cf. article page 10 du bulletin n°41– Urbanisme).

Est-il nécessaire d'évoquer le contexte dans lequel s'est inscrit le vote de ce budget primitif, un contexte difficile que chacun peut facilement imaginer ? Notre maire s'est d'ailleurs largement exprimé, ces derniers mois, lors des différents conseils municipaux, sur les conséquences néfastes de la baisse constante des dotations de l'État aux collectivités territoriales.

Entendons-nous bien, il ne s'agit pas de remettre en cause la nécessité de s'adapter au contexte de crise et de réformer en profondeur notre pays. Au contraire, nous croyons sincèrement que notre modèle d'organisation politique n'est plus adapté. Par contre, nous devons nous interroger sur la pertinence de ce modèle et ne pas hésiter à en faire bouger les lignes. Mais encore faut-il que ces réformes offrent un semblant de logique et de cohérence.

En effet, sous prétexte de favoriser la décentralisation, le Gouvernement rompt le pacte séculaire de la compensation financière par l'État de ses transferts de compétences, réaffirmé par chaque loi de décentralisation. Car n'oublions pas que les dotations de l'État proviennent essentiellement des compensations de transferts de charges liés à la décentralisation ou des fiscalités disparues.

Elles sont donc dues, et ne sauraient constituer une variable d'ajustement budgétaire.

Par ces baisses de dotations, nous dit-on, il s'agit de contraindre les collectivités à baisser leur dépenses. Mais nos communes et nos intercommunalités n'ont pas attendu pour gérer avec rigueur le fruit du travail collectif de la Nation dont ils ont également la charge !

La situation si dégradée que connaît notre pays, la crise économique et politique que nous traversons offre une opportunité unique de rénover la relation entre l'État et les collectivités locales. C'est donc un autre modèle que l'équipe municipale préconise, avec ses collègues maires des alentours, fondé sur des intercommunalités fortes et proches des réalités quotidiennes des Français, en témoigne la modification significative des statuts de la CC2V.

L'avenir devra reposer sur des collectivités qui respectent la solidarité entre l'urbain et le rural. Il reposera également sur la France des territoires. Lorsque l'on touche aux finances d'une collectivité, on s'attaque directement à la vie quotidienne de ses concitoyens. Car on s'attaque aux investissements qui soutiennent l'économie locale !

C'est pourquoi, et malgré ce contexte, à Moigny nous continuerons à investir, certes à un rythme moins soutenu, mais nous investirons. Cela, nous pourrons le faire grâce à une maîtrise des charges de gestion de manière à ne pas solliciter le contribuable. Et c'est conforme à cette idée, que notre maire, encore cette année, ne proposera aucune augmentation d'impôts.

Hélas, *un malheur n'arrivant jamais seul*, le Département de l'Essonne, a dû augmenter de 29 % la taxe foncière lors du vote de son budget, entérinant d'un coup les erreurs dramatiques de l'ancien exécutif, pour 108 millions de factures impayées et 1 milliard de dette affichée… cela s'appelle de la cavalerie budgétaire.

D'ailleurs, lors de la cérémonie des vœux du Conseil Municipal où le « scoop » fût annoncé, on ne pouvait imaginer une telle hausse, mais voilà, ce chiffre résume à lui seul le drame économique de notre département et des tensions à venir !

Mais revenons à Moigny et à ses choix budgétaires, fruit d'une politique cohérente et responsable qui sera poursuivie en 2016. Le budget primitif qui a été présenté en est la traduction concrète et a été adopté à l'unanimité des élus. Il prévoit par exemple : ***les travaux de voirie rue du Bordeau et l'enfouissement des lignes aériennes rue Rochettes et de ses voies annexes, l'acquisition d'une grange en centre bourg pour devenir un nouveau commerce de proximité qui s'inscrit dans le cadre d'un plan de relance, tout en projetant également le montage d'un contrat rural dans le but de la réalisation d'un bâtiment périscolaire.***

Révision du PLU : où en sommes-nous ?

VÉRITABLE COLONNE VERTÉBRALE DE NOTRE PROJET MUNICIPAL POUR LES 20 ANS À VENIR, LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME EST LE POINT FOCAL DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE QUI PRENDRA FORME À PARTIR DE LA SECONDE MOITIÉ DE NOTRE MANDAT.

L'équipe municipale réaffirme sa volonté de prévoir une urbanisation maîtrisée, respectueuse des grands équilibres de notre commune, mais également de préserver l'identité de Moigny, entre ses espaces naturels et agricoles, sa rivière, sa forêt et son cœur de bourg.

Nous sommes aujourd'hui engagés dans la troisième phase de la procédure, celle de l'écriture des règles de constructibilité et de l'actualisation du zonage (qui divise le territoire en zones urbaines et en zones agro-naturelles).

LES DEUX PHASES PRÉCÉDENTES ONT PERMIS :

1. de dresser le portrait du territoire communal afin de dégager les grands enjeux qui s'y imposent. Cette phase est celle de d'élaboration du rapport de présentation, composé :

- d'une part, du diagnostic territorial qui présente notre territoire et justifie les orientations stratégiques de la démarche, notamment au regard des besoins à satisfaire et des prévisions démographiques, notre point faible étant un vieillissement de la population.

- et d'autre part, de l'état initial de l'environnement qui complète le diagnostic en matière d'environnement. Ce terme est entendu au sens large : nuisances et pollutions, risques naturels et technologiques, ressources naturelles, biodiversité, paysages, espaces naturels et agricoles, etc.

DÉPART DE LA « MARCHE URBAINE » OÙ QUESTIONS-RÉPONSES FUSAIENT DÉJÀ

2. de définir les grandes orientations de notre projet de territoire dans notre Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

L'amélioration de la qualité de vie sera la finalité première de ce nouveau PLU.

Toute l'équipe municipale est mobilisée sur ce projet, qui sera articulé autour des 3 objectifs partagés :

▼ L'ouverture à l'habitat du secteur de la Grande Haie, sortie nord du village, du côté de la RD 948. Depuis la prise de compétence du développement économique par la Communauté de communes des 2 Vallées, il n'est plus utile aujourd'hui de disposer d'une zone d'activités. En effet, la taxe professionnelle ayant disparue, ces zones ne profitent plus aux communes mais aux intercommunalités. En revanche, la zone artisanale et commerciale du Chênet à Milly-la-Forêt va connaître un développement et une extension significative dès les mois prochains, favorisant ainsi une stratégie globale avec un bassin d'emploi bien ciblé. Par ailleurs, un aménagement de 2 pavillons à usage locatif, aux abords de la rue du 8 Mai 1945 en fond de parcelles, sera également prévu, seul secteur où la commune est propriétaire du foncier, et permettra à de jeunes familles avec enfants de s'installer sur notre commune et de faire vivre nos deux écoles. Quant au secteur identifié depuis déjà 15 ans entre les rues de la Bohemesse, des Perdrix, des Rochettes et du 8 mai 1945, il restera en secteur différé et nécessitera une révision en cas d'urbanisme nécessaire. Il convient pourtant de l'identifier dès à présent car, dans le jargon urbanistique,

il correspond à une « dent creuse », c'est-à-dire totalement enclavé dans un périmètre déjà construit.

▼ La préservation et la mise en valeur de nos espaces remarquables, de nos massifs forestiers, de nos espaces naturels sensibles et de notre terroir.

▼ La volonté de poursuivre des créations de commerces de proximité en cœur de bourg avec un logement de fonction à chaque fois que cela sera possible, à l'image de la dernière acquisition au 55 Grand-rue concernant une ancienne grange.

UN BEL EXEMPLE DE « DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE » QUI OUVRE SOUS LES MEILLEURS AUGURES UN PROJET D'ENSEMBLE…

Cette démarche nous engage tous pour les futures années, aussi est-il important d'organiser une concertation à la mesure de cet enjeu.

C'est pourquoi, le 23 juin dernier, nous avons organisé et proposé à tous les Moignacois une « marche urbaine », en présence de notre cabinet d'étude Ville-Ouverte et des services instructeurs en urbanisme de la CC2V. Cette initiative, gage de notre souhait de transparence, est inédite en tant que réunion publique et s'inscrit dans une véritable démarche citoyenne participative.

Cette « promenade » avait pour objectif de présenter les secteurs d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (O.A.P.) aux habitants et de recueillir leurs impressions et leurs réactions sur les différents projets envisagés. Un temps d'échanges privilégié qui a permis d'enrichir l'étude et les projets identifiés. Mais aussi de permettre à chacun d'appréhender de façon concrète les secteurs concernés par les projets et de percevoir plus sensiblement les futures transformations.

Le bilan de ce type de concertation publique sur site a reçu un accueil extrêmement favorable à en croire la cinquantaine de personnes présentes ce soir-là.

C'est un bel exemple de « démocratie participative » qui ouvre sous les meilleurs augures un projet d'ensemble et sans doute aboutira à un futur PLU réussi.

Une plate-forme d'apport volontaire À MOIGNY

Un nouvel objectif ambitieux pour le SIREDOM : aménager un réseau de 120 plates-formes d'apport volontaire des déchets en 3 ans. Les 40 premières seront livrées dès cette année.

Ces nouvelles plates-formes d'apport volontaire, dont le design a été conçu par l'entreprise APR2 retenue dans le cadre d'un appel d'offres, se composent de 3 bornes enterrées, une dédiée pour le verre, une pour les emballages et papiers et une choisie en fonction des besoins locaux. Cette dernière borne sera finalement affectée aux ordures ménagères avec un accès restreint par l'usage d'un badge à puce qui rentrera en service cet été. Ce badge sera remis aux propriétaires des résidences secondaires dans un premier temps compte-tenu de la mise en place de la Taxe Incitative sur notre commune.

En effet, nous constatons encore des sacs qui traînent sur les trottoirs en fin de week-end ou des containers qui stationnent toute la semaine pour les résidents qui quittent la commune le dimanche soir.

Bien intégrées dans l'environnement, elles sont gratuites pour les communes. La seule contrepartie demandée par le SIREDOM est de proposer un emplacement approprié. Le SIROM, quant à lui, continuera à collecter ces nouvelles bornes. Elles permettront une baisse du coût de la gestion des déchets en réduisant le recours au ramassage en porte-à-porte et en améliorant le tri par les particuliers. Ces équipements de proximité constituent un nouveau mobilier fonctionnel, conjuguant esthétisme et sécurité avec une signalétique claire, un système d'éclairage par détection de présence et un point d'hygiène.

D'UNE FACON GENERALE ET ABSOLUE, il est demandé de ne pas déverser les bouteilles, bocaux, etc. à des horaires incongrus afin de ne pas troubler le voisinage.

Améliorer le tri et réduire les coûts liés à la collecte, un ticket gagnant-gagnant.

A Moigny, cette plate-forme d'apport volontaire tri-flux (verre, emballages en plastique / papiers / journaux / carton / métal, ordures ménagères) a été implantée en février dernier rue du 8 Mai 1945. Une prochaine sera implantée impasse du Filoir.

Il est demandé aux propriétaires des résidences secondaires de se faire connaitre en mairie afin de constituer les badges d'accès à ces bornes.

Chacun pourra mieux contribuer à l'augmentation du recyclage et de la valorisation des déchets et au développement d'une économie circulaire locale bénéficiant aux entreprises et à l'emploi.

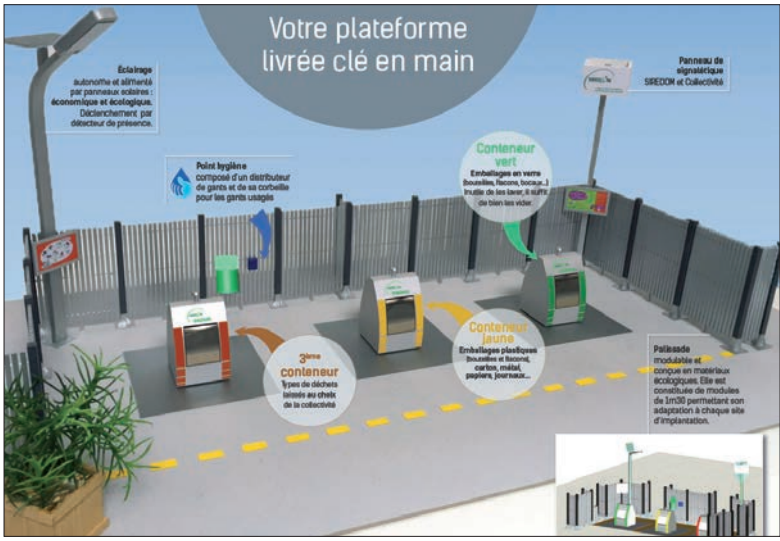

En avril dernier,

le chemin du Moutonnier a été refait à neuf

Chaque année, la municipalité affecte une part de son budget voirie à la réfection des chemins ruraux, des trottoirs et de la voirie communale. Sa dénomination de « chemin » du Moutonnier sous-entend bien que cette voie est un peu excentrée du centre de notre village, mais

Canalisations et branchements plomb : STOP ET FIN À MOIGNY !

Remplacer les canalisations en plomb est devenu obligatoire pour des raisons légales et sanitaires. D'après le site de l'Afnor, spécialiste de l'élaboration, de l'homologation et de la promotion des normes, l'utilisation de canalisations en plomb dans le neuf avait déjà été interdite depuis le 7 avril 1995 par décret. Ainsi, les propriétaires, les gestionnaires d'immeubles et les collectivités locales ont l'obligation de remettre en conformité leur réseau de distribution d'eau.

Supervisée par la Nantaise des Eaux, la société Véolia a été mandatée avec son sous-traitant l'entreprise COPRED par le SAEVE*. Elle réalisera donc cette année le remplacement de tous les branchements résiduels en plomb, conformément à la directive européenne et nationale ainsi qu'à l'engagement pris par les élus. Au total, une centaine de branchements sur la commune seront changés, mettant 100% de notre réseau en conformité avec la loi. Les premiers travaux ont déjà été entrepris entre avril et juin et se termineront à la fin de l'été.

Il s'agit globalement de remplacer tous les raccordements en plomb allant de la canalisation principale jusqu'aux habitations, ce qui est pris en charge par la collectivité.

Les techniciens de Véolia remplaceront les colliers et robinets de prise en charge. Pour faciliter les arrêts et remises en eau, ils provoqueront momentanément des coupures sur l'ensemble d'un quartier. Outre la mise en conformité, ce programme aidera également à l'**amélioration du rendement du réseau** avec une réduction significative des fuites.

* SAEVE : Syndicat d'Assainissement et des Eaux de la Vallée de l'École (dissous depuis le 30 juin 2016 suite à la reprise de compétence par la Communauté de Communes des 2 Vallées)

pourtant habitée par de nombreux résidents. Une réhabilitation souvent et justement demandée par les riverains devenait nécessaire. Un programme pluriannuel a donc été défini pour permettre à la collectivité d'assurer l'entretien de ses voies communales rurales.

C'est l'entreprise TPS qui a procédé à ces travaux. Ils ont notamment consisté au renforcement des fondations de la chaussée et à la pose d'un nouvel enrobé, et ce, pour un plus grand confort des riverains.

Un trottoir tout neuf rue à Hochard

Mais aussi du côté de la Grand-rue, et ailleurs...

Les engins de chantier sont entrés en action, le 21 avril sous un soleil radieux, pour remettre à neuf le revêtement du trottoir rue à Hochard et sur un tronçon de la Grand-rue. Les techniciens de l'entreprise TPS, mandatée pour mener ces travaux à bien, ont également posé à l'intersection des rues à Hochard et du Souvenir un banc public. Cet espace recevra un arbre pour devenir un lieu de détente ombragé... Cette opération s'inscrit dans le cadre des opérations voiries de l'année 2016.

Où a-t-on le droit de s'arrêter ou de stationner ?

Rappel : En agglomération, l'immobilisation d'un véhicule se fait : sur des emplacements prévus à cet effet, sur la chaussée, le long d'un trottoir, ou encore sur l'accotement s'il n'est pas aménagé.

Il s'agit là d'une règle essentielle qui n'est pourtant que très peu respectée dans notre village ! L'arrêt ou le stationnement sur le trottoir ou « à cheval » sont **strictement interdits** (sauf signalisation spécifique).

Cet aménagement est considéré comme une voie spécialisée pour les piétons. Donc, de même qu'il est interdit de rouler, de s'arrêter ou de stationner sur une piste cyclable, il est également proscrit de se garer « à cheval » sur les trottoirs, ne serait-ce que d'une roue, lors des stationnements.

De même, il est important de préciser que les stationnements sur les « bateaux » permettant l'accès aux habitations sont également interdits, et ce, même si l'usager du véhicule en est le propriétaire.

Attention, il reste évident que l'on peut tout à fait rouler sur un trottoir pour le traverser, par exemple pour rentrer dans une propriété privée ou un parking.

-NOUVEAU-PROJET-NOUVEAU-PROJET-NOUVEAU-PROJET-

Améliorons l'accueil de nos *Petits futés !*

La municipalité vient de déposer un nouveau contrat rural portant sur un bâtiment périscolaire composé de 3 structures. Cet ensemble de plain-pied (d'une surface utile d'environ 400 m²) sera intégré harmonieusement dans le paysage au cœur du complexe scolaire à proximité des écoles maternelle et élémentaire, jouxtant l'aire de jeux extérieure afin de créer un véritable pôle jeunesse.

Ce projet comporte :

1 - Un restaurant scolaire permettant un meilleur confort pour les enfants (2 services au lieu de 3 actuellement).

2 - Une halte-garderie et/ou étude surveillée accueillant les enfants à la sortie des classes à partir de 16h.

3 - Une salle d'activités.

4 - Il est prévu un hall d'entrée avec un local sanitaires (enfants et adultes) et vestiaires, commun à l'ensemble du bâtiment.

Ce projet majeur visant au maintien et au développement des services publics en milieu scolaire figurait au programme électoral 2014-2020 de l'équipe municipale ; celle-ci entend bien tenir ses engagements avec la création d'un bâtiment unique centralisant les services de la cantine et du périscolaire, grâce à un partenariat entre la Région Ile-de-France, le Département de l'Essonne et la commune de Moigny dans le cadre d'un 4ème contrat rural.

Ouverture prévue en septembre 2018

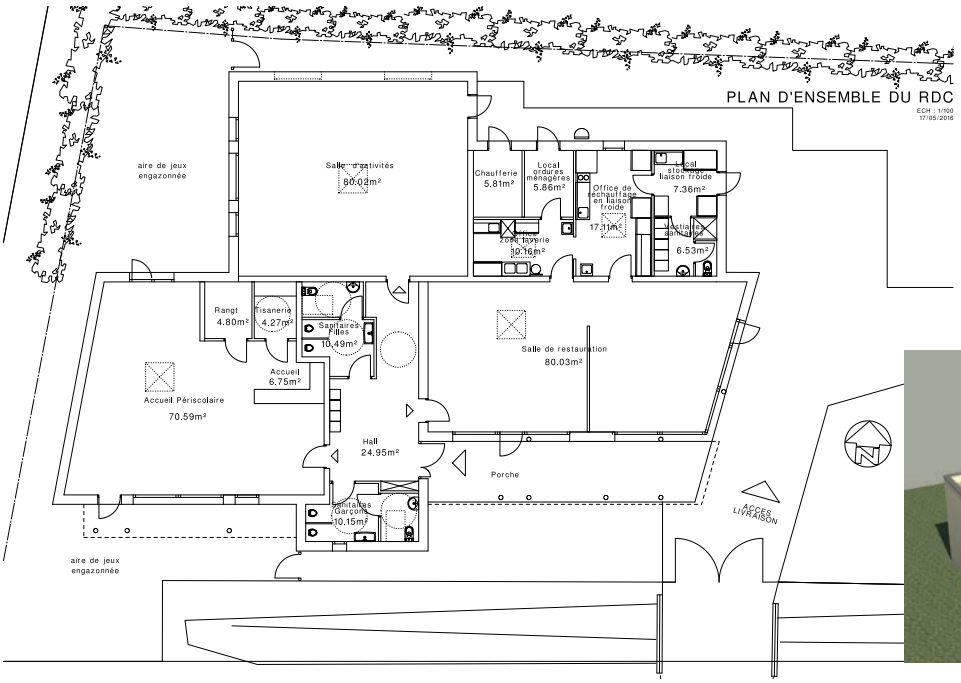

Aménagement d'une aire de retournement À CHAUDE VALLÉE

L'aire de retournement réalisée au printemps était devenue nécessaire : elle met en effet aux normes l'accès pour les véhicules de secours et de service et facilite leurs manœuvres.

Cette installation était également devenue indispensable du fait que la rue de Malabry est en impasse pour les gros véhicules. En outre, cela limitera, nous l'espérons, les dépôts sauvages à cet endroit. En effet, certaines personnes au véhicule attelé d'une remorque, ne pouvant aller plus loin que le portique installé à l'entrée des terrains de sport, y déversaient sans scrupules leurs déchets verts.

Une chose est sûre, cet aménagement sera désormais plus pratique mais espérons qu'il ne soit pas confondu avec une aire de stationnement !

PROCHAINEMENT :

1ère phase des travaux d'enfouissement rue des Rochettes

Moigny-sur-École poursuit sa politique d'effacement des réseaux aériens et d'implantation de lanternes de style pour l'amélioration du cadre de vie de ses habitants.

C'est au tour de la rue des Rochettes de voir, dès cet été, commencer un premier tronçon d'enfouissement de ses réseaux. Cette 1ère phase concernera l'entrée de Moigny par la route de Boutigny, jusqu'à l'intersection des rues de la Bohemesse et Saint-Denis, sans oublier l'impasse des Rochettes qui a subi les foudres des intempéries de mai dernier. Après la dépose des anciens éclairages, il y aura donc la fourniture et la pose de 12 candélabres de style, tels que ceux que nous avons maintenant l'habitude de voir à Moigny. La municipalité a d'ores et déjà obtenu des subventions de la part du PNRGF à hauteur de 80 % du montant H.T. (subvention évaluée à 14 195.94 € H.T. mais ramenée à 10 000 € en raison du plafonnement).

La seconde phase d'enfouissement dans cette rue se poursuivra en 2017. Parallèlement, dans le cadre du programme « Aménagement de liaisons cyclables en traversée de bourg », et en partenariat avec le Conseil Régional d'Île-de-France, la municipalité souhaite y réaliser des travaux de création en accessibilité et de mise aux normes des trottoirs pour les Personnes à Mobilité Réduite en 2017 et 2018. Ces travaux réalisés pour des raisons techniques et sécuritaires, sont directement liés à l'application du Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie communal (PAVE) et des aménagements des espaces publics (loi du 11 février 2005 et applicable depuis le 12 décembre 2011).

Un projet de requalification nécessaire au coût global estimé à 238 954 € H.T pour la phase d'enfouissement et à 586 122.20 € H.T pour la phase voirie et signalisation, mais avec d'importantes subventions obtenues : 175 836 € par la région IDF, 10 000 € par le PNR et 44 000 € par le département de l'Essonne.

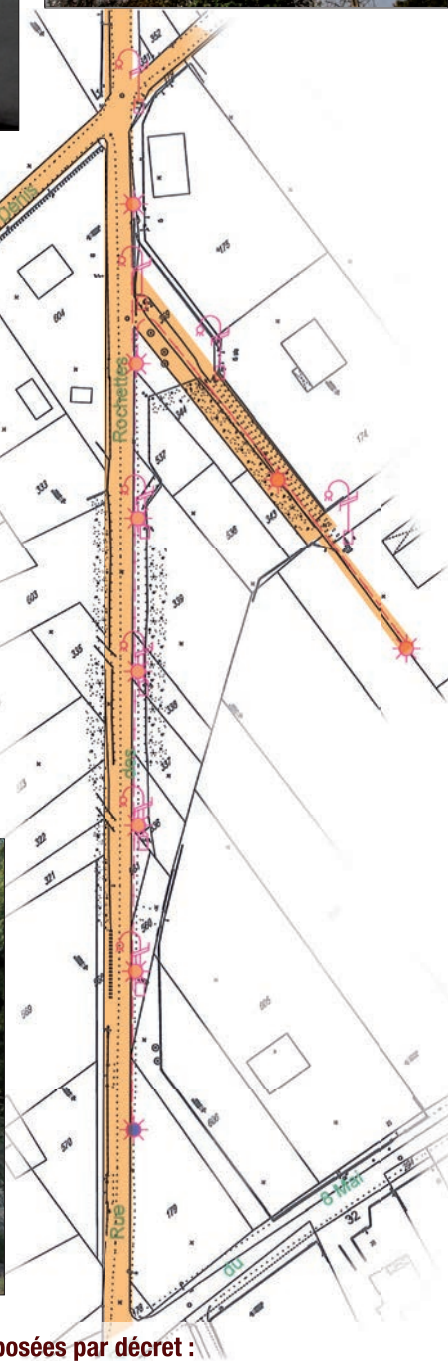

Quelques caractéristiques techniques du projet, imposées par décret :

- La largeur des trottoirs sera supérieure ou égale à 1,40 m.
- Création d'une zone 30,
- Création des trottoirs sur les deux rives, inexistant à ce jour sur 400 ml,
- Revêtement des trottoirs conforme au Plan Accessibilité Voirie & Equipement, (PAVE)
- Le profil en travers des trottoirs présentera un dévers inférieur ou égal à 2 %,
- La hauteur des ressauts sera de 2 cm maximum,
- La mise en place d'un enduit bicouche silicocalcaire marquera la limite entre l'espace voirie (chaussée) et l'espace piétons (trottoirs).

Rue du Bordeau : désormais, la vitesse sera limitée à 20 km/h

La première zone de rencontre* a été créée autour du périmètre des écoles pour des raisons évidentes. La rue de Verdun, celle des Écoliers, un tronçon de la rue Adonis Rousseau, et un autre dans la Grand-rue sont le fruit d'une expérimentation concluante, menée depuis 1 an pour imposer aux automobilistes le civisme qui est de règle dans un secteur fréquenté par les enfants.

C'est un panneau auquel il va falloir s'habituer car, à priori, on le trouvera dans la petite rue excentrée du Bordeau à la fin des travaux de voirie. En effet, c'est aussi un trajet qu'empruntent régulièrement les écoliers.

CE QUI CHANGE ?

- Vitesse limitée à 20 km/h (soit 10 km/h de moins que ce qui est autorisé dans le reste de la commune)
- Accès sans restriction aux véhicules
- Stationnement réglementé (création de 4 places)
- Récupération des eaux pluviales
- Enfouissement des réseaux

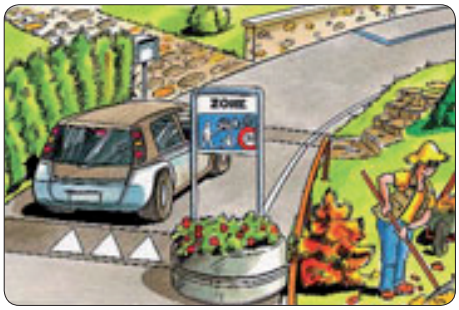

- Le piéton est prioritaire mais il ne doit pas gêner inutilement les véhicules.
- Les vélos peuvent circuler à double sens
- Suppression des poteaux et création d'espaces verts
- Création d'un éclairage de style en partenariat avec le PNR

Moigny devient donc pionnière dans l'application de cette nouvelle règle du Code de la route où il est jugé que localement, l'abaissement de la vitesse dans certaines rues est justifié par une « question de sécurité ». Il faut préciser également que cette application fait suite à une demande des riverains et des assistantes maternelles de ce quartier. Soutenue par le Conseil Régional d'Ile-de-France dans le cadre des *liaisons douces*, la commune a obtenu 30% du financement pour requalifier cette rue située en cœur de bourg.

« Adoptons ce changement d'habitude et espérons qu'avec de la sensibilisation et de l'information, chacun va acquérir de nouveaux réflexes. **L'objectif est d'améliorer la sécurité de tous** ».

* zone de rencontre : Une zone de rencontre englobe des tronçons de route situés dans des quartiers résidentiels ou commerciaux où les piétons sont prioritaires. La vitesse maximale est fixée à 20 km/h.

INONDATIONS :

Les trombes d'eau qui se sont abattues sur la majeure partie de l'île de France le dernier week-end de mai, ont entraîné, sur Moigny, une dizaine d'interventions des pompiers aux côtés des élus mobilisés.

Sur notre département, le risque majeur de ces intempéries concernait la crue de la Seine, telle celle enregistrée en 1910. En Essonne, ce sont plus de 50 000 habitants et 1 800 entreprises qui ont été touchés et le retour à la normale prendra plusieurs mois.

Certaines études estiment que le préjudice économique à l'échelle régionale se situe aux alentours d'1 milliard d'euros, selon un communiqué de l'Association française de l'assurance (AFA). L'absence d'événements catastrophiques depuis de nombreuses décennies a peu à peu gommé la conscience de ce risque chez les acteurs de la vallée de la Seine, mais aussi ceux des vallées de l'Essonne et de l'École qui alimentent le fleuve.

Le caractère récurrent de la crue centenale (un risque sur cent de se reproduire chaque année), l'ampleur des dégâts potentiels ainsi que l'impossibilité physique de s'en prémunir en font un enjeu crucial.

Même si certaines communes voisines ont été plus durement touchées, à Moigny, on a déploré une dizaine de pavillons sinistrés, où sapeurs-pompiers et élus locaux sont intervenus pour pomper caves et sous-sols ou pour dégager des axes routiers bloqués suite à des chutes d'arbres. La Grand-rue, elle aussi, fut un temps *noyée* par un réseau pluvial totalement saturé. Sur le plan des installations techniques, on a pu constater des remontées d'égouts car les eaux pluviales ont dû être détournées vers les réseaux d'assainissement pour limiter les inondations chez les particuliers.

Suite à sa demande, la municipalité a obtenu le classement de toute la commune de Moigny en état de « catastrophe naturelle » (arrêté ministériel du 15 juin 2016 - n° INTE1616446A et publié au Journal officiel le 16 juin).

Quant à nos agriculteurs, également touchés, ils ont demandé à l'État de déclarer l'état de calamité agricole afin de bénéficier du Fonds national de gestion des risques en agriculture (FNGRA). Ce fonds est destiné à compenser les pertes sur des cultures qui souvent ne sont pas assurées.

Cérémonie des vœux du nouvel an de l'équipe municipale !

Samedi 23 janvier à la salle des fêtes de notre village, c'est une large assemblée ainsi que de très nombreuses personnalités du canton et au-delà, notamment M. le député maire de Yerres Nicolas Dupont-Aignan et M. Laurent Béteille, ancien sénateur de l'Essonne, M. Xavier Dugoin président du Siarce et du Siredom et ancien sénateur-président du Conseil général de l'Essonne, et M. David Philot haut fonctionnaire de l'État en tant que sous-préfet de notre arrondissement, qui étaient présentes pour cette cérémonie conviviale célébrant l'année nouvelle.

Depuis quelques temps déjà, les Moignacois ont pris goût à la rétrospective de l'année écoulée. Une sympathique présentation en image et musique des nombreuses manifestations, des évènements locaux et des projets réalisés dans le village.

Après de chaleureux applaudissements, le temps des discours était venu. M. le Maire et Président de la CC2V, Pascal Simonnot, entouré de son équipe et du Conseil municipal junior, a débuté son temps de parole par des remerciements appuyés : « *Merci du fond du cœur d'être venus, une fois de plus, nombreux à cette cérémonie marquant le début de la nouvelle année, rendez-vous parfois abandonné par certaines collectivités, au nom de la solidarité en temps de crise, mais cérémonie que nous avons choisi de maintenir tant elle constitue, avec modestie, un moment convivial, chaleureux et ouvert à tous.* »

M. Simonnot, après être revenu brièvement sur les évènements et réalisations de 2015, a ensuite annoncé les différents projets qui verront le jour tout au long de cette année à Moigny malgré un contexte budgétaire contraint. Tout cela, sans omettre de préciser : « *Notre village ne s'arrête jamais : activités associatives, économiques, culturelles, touristiques, nous avons le bonheur d'être situés au cœur du Parc naturel régional du Gâtinais français et de bénéficier ainsi d'apports multiples. C'est ce qui en fait à la fois la spécificité et le charme pour notre qualité de vie… si précieuse. Une année particulièrement active qui aura permis à Moigny de poursuivre son développement, malgré une actualité morose* - pour enchaîner sur une phrase de Sénèque - *Ce n'est pas parce que c'est difficile que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas que c'est difficile.*»

Et « *oser* » Moigny le devra car, aux dires du Conseil Départemental, les Essonniens vont voir une hausse plus que notable de leurs impôts locaux et fonciers. La seule alternative qui s'offrait était totalement inenvisageable : mettre le département sous tutelle. Comme l'aura commenté M. le Maire en des termes familiers mais très parlants : « *je ne peux l'imaginer….. mais ce dont je suis certain, c'est que l'on va encore dérouiller !.. Pour nous, petits élus de base, à qui on oblige de voter des budgets en équilibre, sur le terrain, il faudra nous montrer encore davantage inventif, combatif, créatif, pour atteindre nos objectifs et maintenir le niveau actuel des services à la population. Cela ne nous empêchera pas, bien sûr, d'avoir des projets raisonnables pour l'année qui vient.* » Et pour appuyer encore un peu plus sur cette note d'optimisme et terminer son intervention, ce sont les mots de Jean Jaurès qui furent empruntés :

« Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remord pour le présent, mais une confiance inébranlable pour l'avenir »

C'est le tintement des verres entrechoqués et les joyeuses conversations entre voisins et amis qui clôturèrent cette belle soirée dédiée à la nouvelle année !

Le Salon d'Art de Moigny a fêté ses

Cette vingtième édition avait pour titre « **Couleurs et passion** ». Deux mots qui correspondaient tout à fait à l'événement. En effet, c'est toujours une profusion de **couleurs** éclatantes qui éclairent les cimaises et les sellettes de la salle des fêtes durant le week-end de Pâques. Quant à la **passion**, il va sans dire que c'est le mot juste pour qualifier ce qui anime toute l'équipe de bénévoles, maîtres d'œuvre de cette manifestation pérenne, Mme Estrela Dezert, adjointe au maire chargée des affaires culturelles, en tête.

La tradition à Moigny en cette fête pascale est non seulement d'accueillir des artistes régionaux en exposant leurs œuvres, mais aussi de désigner comme invités d'honneur l'un ou plusieurs d'entre eux. Pour ces deux décennies d'existence, le Salon 2016 a tenu à mettre en lumière le travail de deux hommes d'horizons totalement différents :

Serafim Marquès, peintre autodidacte, pour qui l'Art n'est pas une simple passion mais avant tout un moyen d'expression. Ce jeune artiste pratique l'éclectisme tant dans ses choix de matériaux, que dans les techniques ou les supports. Inspiré tour à tour par une carrosserie de voiture qu'il aura aimée customiser, par un mur vierge pour y exprimer son talent coloré à la bombe aérosol en créant une fresque *Art Déco* ou bien encore par une simple palette de bois en la transformant en œuvre d'art, pièce exposée en bonne place lors de cette manifestation. Outre sa créativité, l'élément commun à toutes ses créations est l'emploi de couleurs chaudes très certainement en référence à ses origines lusitaniennes où joie de vivre rime toujours avec tons chatoyants.

Pascal Lopez, sculpteur essonnien, qui après 15 années d'artisanat dédiées aux décors d'intérieur s'est finalement dirigé vers le modelage et la peinture. Après avoir étudié différentes techniques, la découverte du « Raku » fut pour lui une véritable révélation. Le Raku est un mot japonais employé pour désigner la cuisson des poteries utilisées autrefois lors de la *Cérémonie du Thé*. Cette technique de cuisson est, de par son origine, étroitement liée à la philosophie Zen, ce qui a tout particulièrement séduit notre invité d'honneur qui l'explique ainsi : « C'est une rencontre mystérieuse de la maîtrise et de l'aléatoire, aventure fragile entre le songe du potier et la métamorphose par le feu ». Et lorsque l'on sait que ce terme peut être traduit par « bonheur dans le hasard », rien d'étonnant que le spectateur voit les œuvres de Pascal comme uniques.

C'est le dimanche que le vernissage eut lieu et M. le Maire, Pascal Simonnot, salua bien entendu, lors de son discours, tous les acteurs de cette manifestation artistique. C'est ainsi que Mme Clara Laurent, professeur de l'atelier d'arts plastiques de l'association du Foyer Rural, mais aussi tous les bénévoles, les artistes et le public se sont vu applaudir chaleureusement. Une pensée émue fut également adressée à une artiste récemment disparue et fidèle de ce salon, Mme Catherine Villeminot, et dont les aquarelles, confiées par son époux, étaient exposées. Deux d'entre elles ont d'ailleurs été récompensées et acquises par la municipalité pour être exposées en bonne place à l'hôtel de ville, perpétuant ainsi sa mémoire.

Pour conclure, des félicitations un peu plus appuyées sont allées tout naturellement vers Estrela Dezert, organisatrice tout au long de ces 20 ans d'engagement et de réussite, avec en filigrane des encouragements pour les 20 années à venir ! Un prix de l'Assemblée Nationale lui a d'ailleurs été remis, créé spécialement pour cette occasion, trophée remis par M. le député de l'Essonne Franck Marlin en personne.

20 ANS !...

du 26 au 28 mars

Prix Atelier Adulte

L'ensemble du palmarès 2016 se déclinait ainsi :

Prix de l'Assemblée Nationale pour 20 ans d'engagement : **Estrela DEZERT**

Prix de Peinture : **Jeanine FRANCFORT-CROIX** pour *Horizon*

Prix de Sculpture : **Florence MARTINI** pour *Kapri 2*

Prix du Département 91 : **Alain BRIAND** pour *Panneau double*

Prix de la Municipalité (à titre posthume) : **Catherine VILLEMINOT** pour *La forme et le reflet*

Prix Lantara, décerné par le PNR : **Alain SAREY** pour *Jardin de Courances*

Prix Atelier Adulte : **Annie PIC** pour *Papagaïos*

Prix du public peinture : **Jeanine FRANCFORT-CROIX** pour *Horizon*

Prix du public sculpture : **Sabine OURGHANLIAN** pour *Les papotables*

Gagnant de la tombola : **Lionel THURIES**

Prix du public Sculpture

Prix du public Peinture

Moigny Vert - Moigny Propre

samedi 9 avril

Belle participation d'une trentaine de personnes, adultes, enfants, habitants, élus, employés municipaux.

Un constat écocitoyen très positif : encore moins de décharges sauvages par rapport à l'an dernier.

Nous vous espérons encore plus nombreux l'année prochaine !..

M. Jean-Michel Deluc (maître sommelier de la commune) et l'Association du Foyer Rural ont tenu à participer à cette action solidaire en offrant la collation et le verre de l'amitié.

Ramassage des encombrants :

Prochaine collecte prévue

le vendredi 7 octobre 2016

Merci de sortir vos encombrants la veille. La date sera confirmée par un flyer dans votre boîte aux lettres.

Renseignements Sirom au : 01 64 99 31 81

DES NOUVELLES DE L'AGENDA 21 !

MOIGNY : UNE COMMUNE EXEMPLAIRE !

AGENDA 21… CE TERME NE VOUS DIT PEUT-ÊTRE RIEN… ET POURTANT, IL DÉTERMINE UNE PARTIE DE NOTRE QUOTIDIEN. A MOIGNY, DEPUIS MAINTENANT 4 ANS, UN COMITÉ RÉUNISSANT HABITANTS, ASSOCIATIONS ET ÉLUS TRAVAILLENT ENSEMBLE POUR DÉFINIR ET METTRE EN PLACE DES ACTIONS DESTINÉES À AMÉLIORER NOTRE QUALITÉ DE VIE, POUR AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN.

Notre action est reconnue au plus haut niveau, avec l'an dernier la labellisation **Agenda 21 local France** par le Ministère de l'écologie, de l'énergie et de la mer.

Cette année, c'est le Conseil départemental de l'Essonne qui a consacré, dans le numéro de mai 2016 de l'*Infolettre* des partenaires de l'Agenda 21, une interview à M. Pascal Simonnot, maire de la commune, sur notre Agenda 21 et sa labellisation ministérielle *(voir ci-contre)*.

Régulièrement, de nouvelles initiatives sont mises en place

Cette année, par exemple, des habitants nous ont rejoints pour mettre en place un rucher pédagogique. Au programme : découverte des abeilles, de leur rôle, de l'apiculture… Le projet est en cours, alors pourquoi pas, un jour prochain, un miel de Moigny ?

essonne21.fr — Mai 2016

Interview

M. SIMONNOT, Maire de Moigny-sur-Ecole nous présente son Agenda 21 partenarial, la démarche, les actions ainsi que la labellisation par le Ministère de l'environnement

M2DE* : Votre Agenda 21 a été labellisé par le Ministère de l'Environnement, ce qui n'est pas si fréquent pour une commune de cette taille, comment s'est passée cette labellisation ?

M. SIMONNOT : Toutes les étapes de notre Agenda 21 ont fait l'objet de comptes-rendus, d'articles d'information qui ont été de précieuses ressources pour compléter le dossier. Une réunion du comité de pilotage a planché sur le reste des questions (présentation des actions emblématiques, la démarche…), tout a été voté avant l'envoi du dossier. Un petit film de 3,5 minutes a même été produit rappelant les enjeux devant la population. Enfin une délégation composée du référent, de l'élu en charge de l'Agenda 21 et d'une habitante membre de la commission communale a été reçue au Ministère pour préciser certains éléments. Plus qu'un jury, ce fut un moment d'échange très riche sur les pratiques, la méthode…

***M2DE :** Quels volets de votre Agenda 21 ont particulièrement intéressé le Ministère de l'Environnement ?*

M. SIMONNOT : Ce qui ressort de l'analyse de notre dossier, c'est à la fois la pertinence du projet par rapport aux enjeux du territoire et la transversalité de la démarche. On nous a félicités notamment pour les efforts importants en matière de communication et l'implication des habitants. Le compte-rendu signale aussi qu'une véritable démarche participative et une véritable ambition politique soutiennent ce projet de territoire, avec la participation et une étroite collaboration entre les élus et les acteurs locaux. Ce projet traduit une prise de position forte et volontaire de la commune, une envie de « bien » faire. Il est un élément important pour la cohésion sociale du territoire communal.

(A lire dans son intégralité sur le site de **www.moigny-sur-ecole.com**, rubrique La Vie locale/Agenda 21 ou à consulter à la médiathèque).

**** Mission Développement durable et Europe***

DES NOUVELLES DE L'AGENDA 21 !

ON EN A PARLÉ en comité de pilotage de L'AGENDA 21...

Les dépôts sauvages de déchets : bientôt une brigade d'enlèvement rapide !

Nombreux sont ceux qui déplorent de voir sur le bord de nos routes ou chemins des dépôts sauvages de déchets en tout genre… La question avait d'ailleurs été abordée fin 2015 lors d'une réunion du comité de pilotage de **l'Agenda 21**.

S'il était difficile d'envisager des solutions pérennes à l'échelle communale, les élus locaux ont pu aborder la question au niveau du Syndicat Intercommunal pour le Recyclage et l'Énergie par les Déchets et Ordures Ménagères (SIREDOM). Une **Force d'Intervention Rapide d'Alerte Enlèvement de Dépôts Sauvages (FIRADS)** a même été créée. Une première phase d'expérimentation débutera en octobre 2016, restreinte au territoire du SIROM : 26 communes, dont celle de Moigny, seront concernées. Les élus et services municipaux disposeront ainsi d'un numéro vert leur permettant de signaler les dépôts sauvages afin qu'il soit procédé à leur enlèvement.

Dépôt sauvage récupéré sur le territoire de la commune lors d'une opération Moigny Propre

Festi'nature 2016 à Moigny

Une animation à la médiathèque pour la Semaine européenne du développement durable

samedi 28 mai

La partie de pêche : spectacle de marionnettes écolo rigolo

Denis Ferré, des *Marionnettes de la Tour penchée,* a conçu l'an dernier un spectacle sur la préservation de l'eau, en partenariat avec l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA). Ces nouvelles aventures de Guignol concilient pédagogie, rigueur scientifique et humour potache, pour le plus grand plaisir des enfants et des parents.

Quand on vous dit qu'à Moigny, on milite pour une ***approche heureuse et ludique*** *du développement durable !*

SICAE
Une seule passion : Servir nos villages !

Société d'Intérêt Collectif Agricole d'Electricité
des Cantons de La Ferté-Alais et Limitrophes
14 C avenue Carnot 91590 CERNY
Tél. 01.69.90.65.43 - Fax 01.64.57.72.11
Dépannage : 01.69.90.65.41
Courriel : contact@sicae-lfa.fr
www.sicae-lfa.fr

Distribution Publique d'Énergie Électrique

Réduisons vite nos déchets, ça déborde !

SOUVENEZ-VOUS, EN 2005, ON LANÇAIT CE CRI D'ALARME…ONZE ANS PLUS TARD, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Des efforts sont faits par chacun de nous pour limiter nos déchets, et pourtant, les performances nationales plafonnent à 67% de recyclage, et 51 % au niveau du SIREDOM et des collectivités adhérentes…

Eco-Emballages a donc décidé de porter un effort supplémentaire sur le recyclage des emballages en plastique en testant le développement du recyclage de tous les emballages ménagers rigides et souples en plastique d'ici fin 2016.

Le plastique est un matériau récent dont l'usage s'est fortement développé dans la 2ème moitié du 20ème siècle. Pour autant, il est moins recyclé que les autres matériaux d'emballages (verre, métal, papier, carton, etc…). De fait, ce matériau est la catégorie d'emballages la plus complexe et la plus coûteuse à collecter sélectivement et à recycler. C'est pourquoi, ce sont uniquement les bouteilles et flacons qui se recyclent actuellement.

Il s'agit, à l'horizon de 2022, de recycler et valoriser tous les emballages en plastique et de doubler leur taux de recyclage.

On a tous à y gagner !

Alors, tenez-vous au courant et soyez prêt à trier encore plus !

COMMUNIQUÉ DU SIREDOM

Journées européennes du patrimoine
les 17 & 18 septembre 2016

A L'ÉGLISE SAINT-DENIS, GRAND-RUE :

- Visites de l'église : samedi 17 septembre de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ; dimanche 18 septembre de 14h00 à 17h00
- Samedi 17 septembre, 20h30 Concert corse *U gruppu scontru* (tarif 5€)

A LA MÉDIATHÈQUE, 53 GRAND-RUE :

- Exposition du 7 au 28 septembre : Sorciers, sorcières et magiciens par *Mémoire et patrimoine*
- Samedi 17 septembre, 15h30 : Vidéo-conférence sur l'histoire de l'habitat rural par l'association *H2O*
- Exposition des maquettes réalisées par les enfants/ados dans le cadre de la résidence d'auteur sur la Mémoire des carriers

A LA CARRIÈRE « LES GRÈS DE FONTAINEBLEAU », ROUTE DE BOUTIGNY :

- Clôture de la résidence d'écrivain sur la Mémoire des carriers avec Pauline Sauveur, renseignements : PNRGF, Maison du Parc, 01.64.98.73.93

Des conférences placées sous le signe de l'échange et de la convivialité…

Cette présentation a rappelé les grandes périodes de l'Antiquité grecque et ses personnalités marquantes: philosophes ou hommes politiques, chacun d'eux a jeté les bases des principes fondateurs de notre civilisation.

*A la pause, cake au chocolat et aux amandes (merci à Mme Scotto qui, à chaque fois, ravit nos papilles), thé, café… et une petite démonstration de **sirtaki** en musique pour digérer… Et c'est reparti pour un voyage en mythologie.*

Et pour la deuxième conférence de l'année, il a fallu ajouter des chaises ! Plus d'une trentaine de personnes sont venues découvrir la Rome antique, son histoire et les monuments qu'elle nous a légués… un succès dû à la simplicité de M. Scotto d'Aniello, qui sait chaque fois partager ses connaissances avec un plaisir communicatif.

Le saviez-vous ?

Pour chaque conférence, la médiathèque sélectionne quelques titres…
Toutes nos suggestions sont consultables en ligne sur le site www.moigny-sur-ecole.com
(Médiathèque La Grange, Zoom sur…)

Django Reinhardt
et le jazz manouche

Pour la dernière conférence du semestre, M. Scotto nous a régalés avec une formule qui allie théorie, gourmandise et pratique : une conférence musicale apéritive.

C'est, cette fois, dans la grande salle qu'a eu lieu cette présentation sur « l'éclair aux 3 doigts de génie », de ce guitariste hors norme qu'était Django Reinhardt. Et heureusement, car il ne restait plus une chaise de libre une fois les 210 spectateurs installés.

Levis Adel Reinhardt accompagné de Pierre Manetti

En deuxième partie, les musiciens ont remplacé M. Scotto

« Considéré comme meilleur guitariste de jazz français de son époque et incomparable animateur d'orchestres. Né le 23 janvier 1910, à Liberchies en Belgique - mort le 16 mai 1953 à Samois-sur-Seine ». Autant dire un voisin ! Et pourtant, si tout le monde connaît de nom celui que l'on a surnommé « l'ambassadeur du Swing à la manouche » et son titre phare « Nuages », cette première partie a permis d'en savoir plus, non seulement sur l'enfance de l'artiste et les grands moments de sa carrière, mais aussi sur la culture tzigane. Avec force anecdotes et illustrations, Francis Scotto d'Aniello a tenu son public en haleine, avec un enthousiasme communicateur.

Avec force anecdotes et illustrations, Francis Scotto d'Aniello a tenu son public en haleine

Pour la 3e conférence, la grande salle réquisitionnée !

De son côté, Christiane, son épouse, et une équipe de bénévoles ont confectionné l'apéritif gourmand et assuré efficacement le service.

Outre le plaisir du goût, celui des yeux était au rendez-vous : un chemin de table musical en noir et blanc, des tulipes jaunes, les affiches du *Festival Django* de Samois-sur-Seine et de nombreuses photos des grands Jazzmen noirs américains, de Django Reinhardt ainsi que du *Quintette Hot Club de France*.

En deuxième partie, les musiciens ont remplacé M. Scotto sur scène pour un concert de jazz manouche. Un moment d'autant plus touchant que c'est **Levis Adel Reinhardt** lui-même qui a honoré pour nous la mémoire de son célèbre arrière-grand-père… avec une maîtrise digne de son aïeul. En 2009, à tout juste 13 ans, le jeune musicien et son quartet sont invités sur la scène de la mythique Salle Pleyel, aux côtés de Thomas Dutronc. L'année suivante, il remporte le Prix jeunes talents de la Sacem.

Ce soir-là, il était accompagné de **Pierre Manetti**, lui aussi représentant d'une grande famille du jazz manouche.

Alors ce 23 avril, à Moigny, c'est un silence presque religieux qui a accompagné les airs de guitare du duo, silence qui céda la place à des applaudissements nourris en fin de prestation, une juste récompense pour cette soirée très réussie !

Prochaines conférences 2016
(16h-18h - hall de la salle des fêtes, gratuit)

- ***Samedi 1er octobre : La belle époque***
- ***Samedi 10 décembre : L'époque médiévale***

Vie culturelle : quand le public participe...

PARTAGER SES CONNAISSANCES… PARTICIPER À LA CRÉATION D'UNE ŒUVRE COLLECTIVE… ACCÉDER AUX RICHESSES DU NUMÉRIQUE… A MOIGNY-SUR-ÉCOLE, ON BOUSCULE LES IDÉES REÇUES !

Des ateliers musicaux… le mercredi 30 mars

Un partenariat entre la commune et l'association *Les Concerts de poche* (reconnue d'utilité publique et lauréate *La France s'engage*) a permis de dépoussiérer la musique classique. Comment ? Une méthode innovante et conviviale où le public devient acteur, s'approprie les clés pour découvrir une ambiance, un morceau musical, un instrument…

Le 30 mars, les 3 classes de l'école élémentaire, ainsi qu'une vingtaine de participants à la médiathèque et des élèves musiciens à l'atelier de lutherie de Thierry Bruno ont ainsi découvert l'univers de Bach, du violoncelle et créé collectivement une histoire mimée par la comédienne et mis en mélodie par la musicienne.

En tout, 85 personnes de tous âges, de tous horizons ont participé à ces 4 ateliers musicaux.

Une belle leçon de musique ? Pas seulement ! Fous rires et imagination étaient aussi au programme …

Pas étonnant donc que le concert proposé 15 jours plus tard ait rencontré un tel succès…

Suivis d'un concert de poche… pas si petit que ça… Puisque 110 spectateurs sont venus écouter Alain Meunier

Vendredi 8 avril, l'église Saint-Denis affichait salle comble pour le concert de poche donné en clôture de cette quinzaine musicale. Après une courte présentation teintée d'humour par l'un des intervenants de ces ateliers, les chaudes notes des *Suites de Bach* jouées par le violoncelliste de renom, Alain Meunier, ont enchanté toutes les oreilles, même celles des plus jeunes. Ce talentueux musicien a d'ailleurs tenu à exprimer son admiration pour leur écoute et leur sérieux !

Il a même ajouté, après le concert, qu'il n'avait jamais vu ailleurs une telle concentration de la part d'un si jeune public.
Un détail qui a son importance, lorsque l'on sait le lien puissant qui existe entre un artiste et son instrument, le violoncelle qui était au cœur de cette représentation était *made in Moigny*. En effet, en avant concert, M. Thierry Bruno, notre luthier, était venu présenter une de ses créations au soliste de la soirée. Celui-ci, après en avoir apprivoisé les sonorités, a décidé d'en faire son instrument pour un soir. Alain Meunier a malicieusement confié en aparté au public que M. Bruno n'était peut-être pas près de récupérer son bien tant son acoustique lui plaisait !

Les gavottes, les sarabandes et les gigues se sont enchaînées, les applaudissements ont été nourris ...

et pour terminer en toute convivialité, le public conquis a été invité à rejoindre la médiathèque pour partager le verre de l'amitié entre néophytes, amateurs et professionnels.

Un projet soutenu par le Conseil départemental de l'Essonne

Essonne LE DÉPARTEMENT

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
N.R.J
dépannage
chauffage
alarme
informatique
courant faible
Siège social : ZA, 9, rue des Chenêts - 91490 MILLY-LA-FORÊT
Tél. 01 64 98 77 91 - Fax. 01 64 98 77 67
nrj.electricitegenerale@wanadoo.fr
Entreprise Qualifiée QE Qualifelec n 834821

Quelques idées de lecture pour les vacances

L'horizon à l'envers
de Marc LEVY

Où se situe notre conscience ? Est-ce qu'on peut la transférer et la sauvegarder ?

Hope, Josh et Luke, étudiants en neurosciences, forment un trio inséparable, lié par une amitié inconditionnelle et une idée de génie. Lorsque l'un des trois est confronté à une mort imminente, ils décident d'explorer l'impossible et de mettre en œuvre leur incroyable projet. Une histoire émouvante, mystérieuse, pleine d'humour aussi…

La maladroite
d'Alexandre SEURAT

1er roman. Fait divers. Une fillette de 8 ans, tuée par ses parents.

Thème : maltraitance abordée avec finesse, pudeur... sur les rouages de la machine administrative de la protection de l'enfance

Avis du café littéraire : très bien. Se lit vite. Style dialogue avec la grand-mère qui allège un sujet difficile.

25 énigmes à l'âge d'or du cinéma *de Philippe LECUYER*

Au début de chaque enquête, une courte nouvelle plante le décor, dresse le portrait de la victime et de son entourage, et détaille le déroulement du crime. **C'est alors à vous de jouer !** Lisez l'intrigue, étudiez les preuves et élucidez le crime ! Des astuces mécaniques, des témoins à ne pas négliger, des trompe-l'œil, votre logique sera ici mise à rude épreuve. Ne l'oubliez pas, une enquête est un jeu, souvent mortel. Cartésien comme Sherlock Holmes, méthodique comme Rouletabille, ou superbe comme Hercule Poirot, devenez, vous aussi, maître dans l'art de la déduction !

Intérieur nuit *de M. Pessl*

Roman policier sans crime. Enquête par un journaliste sur le suicide d'une jeune fille dont le père est un cinéaste célèbre de films gore. Le père vit retiré chez lui. Magie noire ? Suicide ?

Avis du café littéraire : passionnant et plein de rebondissements. Bien amené. Surprenant.

Des documents, articles, photos sont insérés dans le récit pour amplifier le réalisme.

Zoom sur le comité ADO

Un samedi par mois, des collégiens se réunissent à la médiathèque pour discuter de leurs lectures, des films qu'ils ont vus, des jeux qu'ils ont testés. Pas de thème imposé, pas de contrainte, c'est juste l'occasion de se retrouver et de partager ses trouvailles… et aussi de rencontrer des auteurs, comme Pascal Ruter qui est venu « en voisin », participer au comité du 4 juin. ***Si vous êtes intéressés, rien de plus simple : venez essayer ! Le comité reprend à la rentrée.***

Un nouveau service pour les Moignacois !

La Bibliothèque départementale de l'Essonne propose une offre numérique aux Essonniens.

Suite à l'expérimentation du prêt de liseuses menée en 2015, la bibliothèque départementale a enrichi son offre.

Notre médiathèque La Grange a fait partie des établissements choisis pour participer à cette expérimentation et, depuis le mois de mars, il suffit de venir vous inscrire pour bénéficier depuis chez vous, 7j/7 et 24h/24 d'une offre numérique : *prêt de livres numériques pour adolescents et adultes, albums pour enfants consultables en ligne, exercices pour préparer l'examen du code de la route, cours de remise à niveau en français, cours d'anglais. Vous pouvez aussi accéder gratuitement, à la médiathèque, à l'intégralité des ressources de l'Onisep.*

Pour en savoir plus, jetez un œil sur : bde-essonne.bibliondemand.com

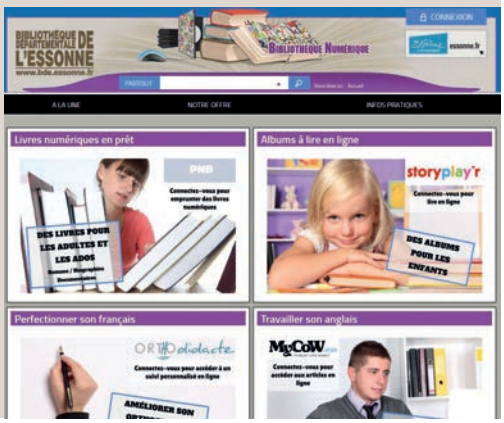

Strom t.1 : le collectionneur *d'E. et B. de Saint Chamas*

comité ADO

Les jumeaux Raphaël et Raphaëlle succèdent à leur père, récemment disparu, dans une confrérie secrète appelée Les chevaliers de l'insolite et qui se réunit dans les sous-sols du musée du Louvre. Pour les jumeaux, une double vie commence : collégiens dans la vie normale et, dans un monde parallèle, doués de capacités paranormales qu'ils doivent apprendre à contrôler. Leur mission : protéger l'humanité en recherchant un objet mystérieux dérobé à la confrérie… Une quête-enquête sur la science, l'histoire. A partir de 9 ans.

L'avis d'Anthony, 11 ans :

Se lit très rapidement, on entre bien dans l'histoire. La narration s'appuie sur des énigmes, le lecteur se prend au jeu. Pratique quand on veut une série courte et facile à lire.

Les royaumes de feu */ Tui T. Sutherland*

comité ADO

Une terrible guerre divise les royaumes du monde de Pyrrhia. Selon une mystérieuse prophétie, seuls cinq jeunes dragons nés lors de la Nuit-la-plus-Claire pourront mettre fin aux combats et apporter la paix. Mais les élus, Argil, Tsunami, Gloria, Comète et Sunny, rêvent de voler de leurs propres ailes plutôt que d'accomplir leur destin... A lire dès 10 ans.

L'avis de Maël, 11 ans :

Une série où les dragons jouent le premier rôle, pleine d'action.

Les autodafeurs *de Marine Carteron*

comité ADO

À la mort de leur père, Auguste, un lycéen d'aujourd'hui, et sa petite sœur Césarine, autiste géniale, sont plongés tête la première dans une guerre secrète. Elle oppose, depuis des siècles, *La Confrérie et Les Autodafeurs*. Nos deux héros vont devenir malgré eux les acteurs de ce conflit millénaire. Son enjeu ? Le contrôle du savoir et la mainmise sur sa forme la plus ancienne : les livres… A lire dès 12 ans.

Prix Handilivre 2014, Prix Libr'a nous 2015, Prix des mordus du Polar 2015, Prix Livre en tête 2015, Prix Frissons Vercors 2015.

L'avis de Lilian, 14 ans :

J'ai adoré cette trilogie, on s'attache très vite aux personnages. Il y a à la fois beaucoup d'humour et parfois des passages tristes.

FÉLICITATIONS À Jacqueline BÉNICHOU

Directrice de la Bibliothèque Départementale de l'Essonne, elle reçoit les insignes de Chevalier des Arts et des Lettres ! Une vie érudite, active et passionnée…

A l'occasion de la rencontre annuelle des bibliothécaires de l'Essonne qui s'est déroulée le 31 mars dernier à Soisy s/ Seine, professionnels et élus locaux ont pu assister à une très belle journée chargée en émotions. Devant une assemblée nombreuse, Jacqueline Benichou s'est vu remettre par le sénateur Michel Berson les insignes de Chevalier des Arts et des Lettres ! Il était impossible pour notre municipalité de ne pas rendre un hommage appuyé à celle qui a cru en notre projet de création d'une médiathèque municipale, en transformant une « grange » agricole en un lieu de lecture publique. Cette création d'équipement culturel en zone rural est le fruit d'un véritable « coup de cœur » en 2001 entre Mme Bénichou et la commune de Moigny. Réalisation exaltante, car même s'il y a parfois des montagnes à déplacer, (rappelons qu'à l'époque, l'institution départementale ne finançait pas la restauration d'anciens bâtiments pour y installer un équipement culturel), nous avions gagné notre pari lors des Assises de la lecture publique à Brétigny et obtenu la modification des statuts du Conseil Général de l'Essonne pour finalement aboutir le 18 octobre 2003 à l'inauguration de la « Grange ».

Une décoration bien méritée, car cette médaille est particulière : elle est la seule de notre République sur laquelle Marianne n'est pas à l'extérieur. Au contraire, elle est contre le cœur de tous ceux qui la portent, comme nous garderons à Moigny dans nos cœurs, l'action d'une « grande dame » et sa belle carrière, emplie d'enthousiasme et d'action !

La médiathèque, c'est aussi pour ceux qui n'aiment pas lire (ou pas que...) !

ATELIER Kapla

Une vingtaine d'enfants et adolescents ont participé à l'atelier Kapla animé par Mme Puligny, animatrice Kapla et habitante de la commune qui a bien voulu partager avec nos jeunes ce moment.

Au programme : une initiation à l'histoire et aux différentes techniques pour poser les célèbres planchettes de bois et c'est parti !

Une heure plus tard, trois structures occupent l'espace exposition de la médiathèque : deux Tour Eiffel géantes…

…et un éléphant presque aussi solide que l'original !

Rencontre avec un auteur et création de MAQUETTE :

Les ados du comité et de jeunes lecteurs ont pu rencontrer à la médiathèque Pauline Sauveur, auteure et architecte. Après une séance de lecture de petits textes autour des souvenirs d'enfance, tour à tour sucrés comme un bonbon, pétillants comme un matin de Noël ou nostalgiques, chacun s'est installé pour créer en trois dimensions la cabane de ses rêves. La consigne était simple… Rêve !

Quelques astuces pour le pliage et le découpage du papier, et voilà nos apprentis architectes à l'œuvre, très concentrés ou en plein fou rire !

Un moment joyeux et de belles réalisations que vous pourrez découvrir lors des prochaines Journées du patrimoine.

Et le 1er juin, ce sont les adultes qui ont pu profiter de la venue de Pauline, pour notre café littéraire mensuel !

Ces actions ont été proposées dans le cadre d'une résidence d'auteur sur le territoire du Parc naturel régional par le PNRGF, le Conseil départemental de l'Essonne et le Conseil régional d'Ile-de-France.

Murder party... ! une exposition interactive très appréciée

Une cinquantaine de visiteurs a eu la chance de pouvoir profiter de l'exposition *Qui a refroidi Lemaure* réalisée par l'*Atelier in8* et prêtée par la Bibliothèque départementale de prêt de l'Essonne…

Le principe est simple : scanner les panneaux de l'exposition, ouvrir l'œil, recueillir les indices… et découvrir le coupable ! Des interventions des personnages pleines d'humour, des indices bien cachés… tous les ingrédients étaient réunis pour mettre son flair à l'épreuve, seul ou à plusieurs…

Essonne aérienne : premières envolées

Une exposition sur les hauts lieux de l'histoire de l'aviation en Essonne…

Chaque année, le partenariat avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne permet de mettre en lumière un thème scientifique. Cette année, c'est l'espace que nous vous invitons à découvrir à travers une exposition au premier semestre et une surprise au second !

NANTAISE DES EAUX SERVICES

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

N°Cristal 0 969 320 404

APPEL NON SURTAXÉ

La grande Lessive

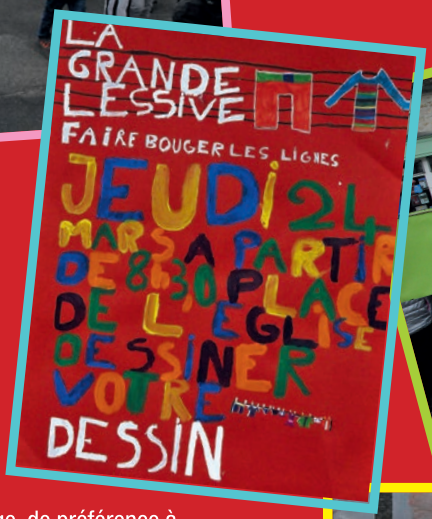

Cette année, les élèves des écoles de Moigny ont participé à **La Grande Lessive,** une manifestation internationale, qui invite les enfants et les citoyens à créer une œuvre picturale autour d'un thème commun.

Deux journées d'exposition sont imposées lors desquelles chacun étend ses productions sur des fils à linge, de préférence à l'extérieur, d'où le titre de cette initiative !

La première exposition a eu lieu à l'école, jeudi 15 octobre 2015, sur le thème « **la tête en bas** ».

Le jeudi 24 mars, pour la seconde exposition et grâce au soutien de Monsieur le maire et d'Ingrid Faburel, notre médiathécaire, les élèves des écoles maternelle et élémentaire ont pu accrocher leurs dessins devant l'église de Moigny. Cette exposition éphémère offerte aux habitants et aux passants, avait pour thème « **faire bouger les lignes** ».

Les élèves de l'Association de Dessin de Moigny ainsi que les enfants gardés par certaines assistantes maternelles ont également participé à ce moment artistique.

Nous remercions Monsieur Rovella qui est venu photographier cette œuvre collective et les agents communaux, qui ont assuré la sécurité des enfants.

La prochaine édition aura lieu le jeudi 13 octobre 2016 sur le thème « **Matières à penser** ». A vos crayons !

Les enseignantes de Moigny

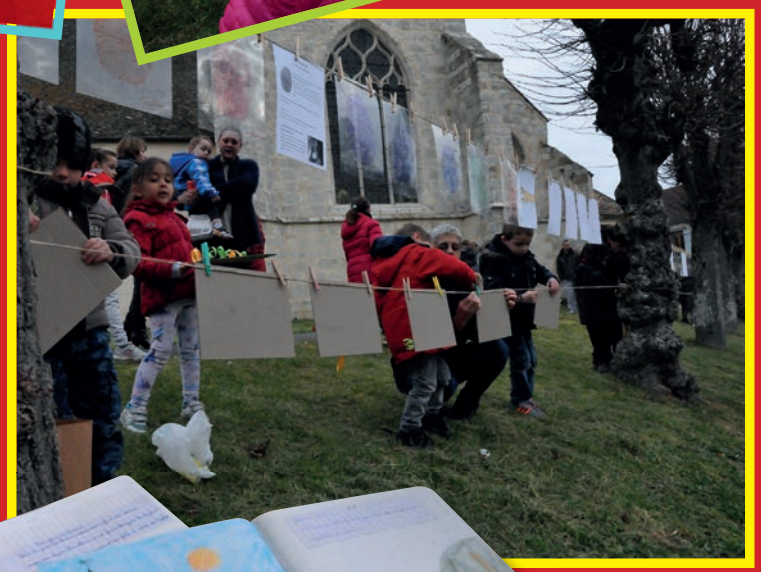

Le loto des écoles fait un carton plein

Dimanche 13 mars

Cette année encore, le loto des écoles a fait salle comble. Un début de printemps timide a incité petits et grands à profiter de cette occasion pour passer un agréable après-midi en bonne compagnie.

Et les cadeaux exposés devant Jean-Claude Hugotte, maître de cérémonie, sont bien tentants…

Certains d'ailleurs n'ont rien laissé au hasard : pas moins de 20 cartons sont étalés devant un des joueurs…

Merci à tous les bénévoles pour ce bon moment de détente !

Oyez oyez !.. ça va recruter à la rentrée chez les parents d'élèves !..

Est-il besoin de le rappeler ? Nos écoliers aiment participer à des sorties avec leurs écoles, ils adorent venir aux différentes manifestations (Loto, Kermesse, etc.). Toutes ces choses qui sont le fruit d'une poignée de parents investis. Mais voilà, les enfants grandissent et les parents vieillissent !

Alors, dès la rentrée prochaine, pensez à vous porter candidat pour les futures élections de parents d'élèves de maternelle et d'élémentaire.

Quizz :

• Faire partie d'une association de parents d'élèves, qu'est-ce que cela veut dire ?

Donner un peu de votre temps libre pour voir briller des étoiles dans les yeux de tous les enfants du village

ETANCHEPRO
COUVERTURE - MAÇONNERIE
ISOLATION DE TOITURES
8 ter rue du Faubourg Saint-Wulfran
91490 Milly-la-Forêt
Tél. 01 64 98 55 36 / Fax : 01 64 98 65 09
E-mail : etanchepro@wanadoo.fr

Une fin d'année « cyclo-culturelle » pour les élèves !

Plusieurs classes d'élémentaire ont profité de sorties vélo, organisées par les enseignantes pour faire découvrir aux enfants les richesses de leur territoire.

Rallye patrimoine ou course d'orientation, nous avons pu les voir parcourir les rues, l'œil aux aguets, à la recherche des indices…

Vendredi 17 juin

Jeudi 23 juin

Qu'est-ce qui est le plus bizarre ? Un crocodile en Essonne ou qu'il soit rouge ?

Ça creuse le rallye : pause casse-croûte !

Sortie Chamarande

Pour sa sortie de fin d'année, les élèves de l'école élémentaire se sont rendus au domaine de Chamarande, haut lieux culturel de notre département. Un beau soleil a couronné cette journée de rallye-découverte pour le plus grand plaisir des enfants.

L'annonce des résultats : tout le monde mérite des félicitations !

Jeudi 23 juin

Double remise des prix aux élèves de Moigny !

En effet, pour la première fois ce sont deux cérémonies distinctes qui se sont déroulées dans nos écoles les 23 et 27 juin dernier. La première, entièrement dédiée aux très jeunes écoliers de maternelle était présidée par Mme Estrela Dezert, adjointe au maire. Quant à la seconde, pour les « grands » de primaire et sous l'œil bienveillant de M. le maire Pascal Simonnot, elle était agrémentée d'un sympathique diaporama.

Nos jeunes moignacois, tous *récompensés* cette année, les équipes enseignantes, le personnel scolaire et les élus en garderont certainement un très joli souvenir.

Lundi 27 juin

Samedi 25 juin

Une journée bien remplie pour nos écoliers !

En matinée : spectacle des écoles à la salle des fêtes

Un moment riche en émotions pour les parents venus admirer le travail de leurs enfants. Les applaudissements saluèrent non seulement leur performance mais aussi l'engagement de nos équipes enseignantes ainsi que celui du personnel communal, tous dévoués envers nos « chères têtes blondes » !

L'après-midi : la kermesse était de retour à l'école

Après deux éditions au City Stade, le stand maquillage, le chamboule-tout, les balades à poney, la buvette, etc. ont trouvé place dans la cour de récréation et remporté, comme à l'accoutumée, un franc succès. Les bénéfices de cette joyeuse après-midi ont ainsi alimenté la coopérative du groupe scolaire Jules Demest, ce qui profitera à tous les élèves dès la rentrée. Merci aux parents qui se sont portés volontaires, en espérant les voir encore plus nombreux l'année prochaine !

samedi 6 février

Quand les grandes marées s'invitent à Moigny !..

Des voiles blanches et bleues tendues au plafond, de longues tables dressées pour accueillir les nombreux convives, des marmites géantes qui fleuraient bon les embruns, une équipe de bénévoles toujours motivés et souriants malgré la charge de travail… un cocktail parfait pour faire de ce premier rendez-vous de 2016 de l'association du Foyer Rural une réussite, comme chaque année !..

La traditionnelle soirée «Moules frites», au rythme soutenu entre dégustation des plats fumants, danse et tombola, ne s'est terminée que tard dans la nuit. Quant aux organisateurs, après des monceaux de vaisselle à laver, de tables et de chaises à ranger, c'est à l'heure où les chaluts rentrent au port qu'ils ont pu refermer les portes de la Salle des fêtes qui avait enfin repris son apparence habituelle !..

Association du Foyer Rural

Election des membres du bureau du 12 février 2016

Président
Yannick Foucher

1ère Vice-Présidente
Nathalie Tavet

2ème Vice-Président
Emmanuel Plessis

Trésorière
Ghislaine Argentin

Trésorière adjointe
Isabelle Vanhooland

Secrétaire
Kathy Bernaux

Secrétaire adjointe
Fabienne Cécini

Assesseurs
Martine Foucher
Jacky Pasquier

Commissaires aux comptes
Betty Cartier
Didier Legrand

Autres membres du conseil d'administration

Chantal Abrioux, Géraldine Allain, Nathalie Arrigoni, Christoph Grenet, Jean-Marc Rovella, Clémentine Vanhooland, Pascal Simonnot (Président honoraire).

Plus de 200 adhérents, une poignée de bénévoles volontaires, de multiples activités et manifestations tout au long de l'année qui recueillent toujours les félicitations et les remerciements des habitants …
Vous souhaitez tenter l'aventure et nous rejoindre même occasionnellement ?
Nous serons ravis de vous renseigner et de vous accueillir !
Foyer Rural : 06.89.44.45.65

samedi 21 mai

Et viva España !

Soirée Fiesta Paëlla

organisée par l'association du Foyer Rural

Un grand succès pour le cours de danse latine… il faut dire que le professeur savait mettre de l'ambiance !

Des convives, encore une fois, ravis de leur repas et de leur soirée, à la grande satisfaction de l'ensemble des bénévoles organisateurs

Agence de la Place

Toutes Transactions immobilières

Site : www.agencedelaplace.net
Tél. 01 64 98 90 80

10 place du Marché - 91490 Milly-La-Forêt
Garantie QBE 30 000 € - CP 204 405 - 312 493 745 RCS Evry

Dimanche 4 septembre

Marché Rural du Gâtinais
Forum des associations

Toutes les activités sur :
www.moigny-sur-ecole.com

La vie locale → Foyer rural
→ Clubs, associations et loisirs

Renseignements Foyer Rural 06 89 44 45 65

Soirée Variétés

Samedi 4 juin

En cette fin de saison, la salle des fêtes de Moigny s'est métamorphosée en scène de grand spectacle. Une représentation où chorégraphies théâtrales, comédies et *medley* musicaux se sont enchaînés. Une soirée festive où, parées de costumes variés, les danseuses ont fait leur show.

Un grand moment pour petits et grands où l'on pouvait voir des étoiles dans leurs yeux, et encore plus à l'arrivée sur scène des personnages de Walt Disney : la magie et le rêve étaient bien là.

Nathalie et ses danseuses, ravies d'avoir provoqué ce sentiment de bien-être pendant ces quelques heures, remercient vivement les nombreux spectateurs venus les applaudir.

Merci également aux danseuses pour leur investissement et leur persévérance tout au long de l'année. BRAVO !

Un dimanche sous le soleil à Moigny !..

Cet après-midi-là, toute la troupe de l'atelier « Théâtre du soleil » a réchauffé la salle des fêtes, ce qui n'était pas pour déplaire aux nombreux spectateurs. Un spectacle très applaudi, fruit d'une année de travail de la part de nos comédiens en herbe, et ce, sous la houlette de leur sympathique professeur Mme Marine Hemberger.

Bravo !

dimanche 19 juin

Votre Centre de Loisirs de la CC2V

La Colo Hiver 2016

Du 27 février au 5 mars, pendant la seconde moitié des vacances scolaires d'hiver, c'est une joyeuse bande d'*intercopains* qui a pu goûter aux joies des sports d'hiver. Les jeunes vacanciers, âgés de 6 à 12 ans, ont ainsi profité du bon air de Gérardmer sous l'œil toujours vigilant de leurs animateurs. Se sont enchaînées de multiples activités : ski, balade en raquettes, bataille de boules de neige, patin à glace, visite d'une confiserie… mais aussi des moments de détente ou de loisirs créatifs bien au chaud. Un planning bien rempli qui a, bien entendu, fait le bonheur de tous les enfants !..

Pour en savoir plus sur les centres de loisirs de la CC2V :
http://www.cc2v91.fr/fr/information/2150/centres-loisirs

Communauté de Communes des 2 Vallées

Piscine intercommunale...
à 1 an de sa livraison

Comme dans tout grand projet, il y a la satisfaction de voir son avancement sortir de terre jour après jour, bien qu'il faille gérer en permanence soucis et tracas de toute sorte. Le bon côté des choses est que le planning de la construction reste à ce jour respecté et, qui plus est, sans aucun dépassement de coût de l'opération. Tous les jeudis, sont analysées les évolutions entre les architectes, élus, bureau de contrôle et les nombreuses entreprises concernées par la réalisation de ce bassin aquatique.

Pour l'heure, les élus travaillent sur le principe d'une délégation de service public (DSP) afin de définir le meilleur mode de gestion d'un tel équipement, lequel sera confié à un prestataire professionnel.

En effet, la D.S.P confiera à une entreprise privée, pendant 5 ans, l'exploitation de la piscine et le recrutement de tout le personnel (accueil, ménage, entretien, contrôle de la qualité de l'eau du forage, et de la performance du chauffage par géothermie, maintenance, activités de loisirs, etc.). Elle aura également la charge des espaces bien-être (Spa, hammam) ou encore fitness/cardio, soit une gestion complète, et ce, contre une rémunération liée aux obligations de services publiques et qui est, à l'heure actuelle, en cours d'examen par une commission d'élus et d'experts.

Le délégataire choisi après un appel d'offre devra répondre au cahier des charges rédigé par la collectivité. Il s'engagera ensuite pour un montant estimé du déficit annuel (400 000 € pour le cas de la CC2V - soit 20 €/habitant), indexé chaque année. A la fin de chaque exercice, s'il ne parvient pas à ses objectifs, ce sera à lui d'assumer financièrement. Autrement dit, dans notre cas, si le déficit est supérieur à 400 000 € au terme de l'année suivant l'estimation de départ lors de l'élaboration du projet, ce sera au prestataire de combler. Si le déficit est inférieur à 400 000 €, le bénéfice généré sera réparti comme suit : 60 % pour le prestataire et 40 % pour la collectivité.

Enfin, le délégataire retenu sera dans l'obligation de pouvoir proposer l'apprentissage de la natation aux écoles du territoire pour répondre aux besoins actuels. Mais au-delà de toutes ces obligations nous partagerons avant tout un objectif commun: *« satisfaire la future clientèle et faire en sorte que l'établissement soit le plus performant possible au niveau financier en réduisant les déficits ».*

Nous continuons à œuvrer pour que notre territoire soit de plus en plus attractif pour tous.

Dimanche 10 janvier

Une après-midi « royale » à la salle

De savoureuses galettes qui enchantent les papilles, du cidre gouleyant qui chatouille la gorge, des amis souriants que l'on a toujours plaisir à revoir, une salle des fêtes parée de ses plus beaux atours… l'après-midi dédiée à nos aînés et préparée de main de maître par l'équipe entièrement féminine du CCAS ne pouvait être qu'une réussite, et elle le fût !..

Une fois bien installés autour des belles tables rondes ornées de rouge et de blanc, la petite cinquantaine d'invités a été accueillie par ces mots de Monsieur le Maire, Pascal Simonnot : « Cet événement est un moment fort de la vie de notre commune et c'est pour moi, et pour l'ensemble du conseil municipal et de l'équipe du CCAS, une grande joie d'y participer… Excellente année 2016, qu'elle vous apporte, évidemment, toute la santé nécessaire pour traverser les saisons en profitant chaque fois des nouveautés qu'elles nous apportent… Cette journée est l'occasion de mettre à l'honneur nos *seniors* et de pouvoir prendre conscience de la place qu'ils occupent dans notre vie » Et pour continuer avec optimisme, M. Simonnot a tenu à citer l'écrivain Louis Pauwels « ***Vous savez, quand on vieillit, le pire ce n'est pas d'être moins désirable, c'est de ne plus désirer...*** Alors désirez, profitez de la vie ! Nous bénéficions d'une certaine longévité qui nous y autorise, notre ambition est de démontrer que le grand âge demeure bien une dignité et qu'une société se juge à l'aulne de la place qu'elle réserve à ses aînés, c'est-à-dire vous ! ». Le discours se termina sur un joyeux « Et que la fête commence ! »

Et fête il y a eu. La charmante chanteuse Nelly Richard's et son accompagnateur ont réussi la prouesse de vider toutes les chaises afin de remplir la piste de danse. C'est ainsi que chansons, jeux, airs endiablés ou parfois plus romantiques mais aussi sourires et fous rires se sont succédé tout au long de cette belle après-midi. L'ambiance était tellement joyeuse qu'il fut dur de se quitter afin de rejoindre le site de Chaude Vallée pour la Flambée des sapins. Mais comme on dit chez nous - et ailleurs - *toutes les bonnes choses ont une fin.* On sera tenté d'y ajouter : *Il faut bien se quitter pour avoir le plaisir de se retrouver !*

Et c'est donc avec bonheur que nous nous retrouverons l'année prochaine !..

CCAS
centre communal d'action sociale

des fêtes ...

Le saviez-vous ?..

La galette des rois de Moigny :

un délice pâtissier préparé depuis des années par nos amis et voisins M. et Mme Lemarquis. Ces sympathiques et talentueux boulangers ont d'ailleurs été plébiscités par leur clientèle melunaise pour concourir à la célèbre émission télévisée du « Meilleur boulanger de France ». Gage de qualité tant pour leurs produits que pour leur accueil.

Merci à eux deux !..

Dimanche 2 octobre 2016

prochaine sortie :

- ***Visite guidée du Château de Saint-Fargeau***
- ***Déjeuner dans une auberge en face du château avec un menu médiéval***
- ***L'après midi : visite guidée du site de Guédelon***

Depuis 1997, au cœur de la Puisaye (Yonne) et sous les yeux des visiteurs, les ouvriers bâtissent, sur le site d'une ancienne carrière, un château fort avec des méthodes du 13e siècle.

Carriers, tailleurs de pierre, maçons, bûcherons, charpentiers, forgerons, tuiliers, charretiers, vanniers, cordiers… transforment et valorisent la pierre, le bois, la terre présents sur le site pour vous livrer les secrets des bâtisseurs du Moyen Âge.

© Clément Guérard

© Clément Guérard

© Clément Guérard

Siarce

Du 25 au 29 avril 6ème Chantier jeune

Pendant les vacances d'avril, 9 Moignacois, entre 16 et 19 ans, ont travaillé une semaine. Au programme : défrichage, déboisement, débroussaillage et débardage des espaces naturels sensibles en bord de rivière.

En récompense de leur engagement, les jeunes bénéficient de chèques vacances (230 €) et de la remise d'un diplôme.

Grâce à eux, et aux encadrants qui les ont accompagnés et que nous remercions, voilà une nouvelle promenade offerte aux habitants et visiteurs sur les bords de notre belle rivière l'École.

Si l'expérience vous tente, sachez qu'un prochain chantier sera programmé pendant les vacances de la Toussaint : informez-vous en mairie ou auprès du Siarce.

NOUVEAU

*L'expérience est encore **unique en France**. Pourtant, ces chantiers remportent un tel succès auprès des collectivités, des familles et des jeunes, que le SIREDOM (Syndicat Intercommunal pour le Recyclage et l'Énergie par les Déchets et Ordures Ménagères) vient de lancer également cette opération sous le nom de BRIgades Sud Franciliennes pour l'Enlèvement et le Recyclage (BRISFER). Les jeunes seront formés et assureront des opérations de nettoyage et de mise en valeur d'espaces verts et forestiers sur le territoire du SIREDOM (plus de 150 communes).*

Commémoration de la fin du second conflit mondial en 1945

Cette cérémonie du souvenir a été célébrée en présence des sapeurs-pompiers et de leurs jeunes volontaires, de l'Union Nationale des Combattants représentée par M. Datée, des élus moignacois et jeunes du Conseil municipal junior.

Ce cortège a défilé jusqu'au Monument aux morts, suivi par les habitants.

et une remise de médaille

Un hommage particulier a été rendu cette année à M. Michel Bisasson, décoré de la Médaille de l'Ordre du Mérite.

La traditionnelle minute de silence empreinte de recueillement, où jeunes et moins jeunes ont salué la mémoire de tous ceux qui ont combattu la barbarie nazie.

La Garantie Jeunes c'est quoi ?

Un dispositif mis en place par l'État et expérimenté par la Mission Locale de la CC2V avec « Dynamique Emploi » qui a pour objectif principal d'amener progressivement les jeunes vers une autonomie et un accès à l'emploi.

Pour qui ?

La garantie jeune n'est pas un droit ouvert : il y a un nombre de places limité. Elle vise à accompagner les jeunes de 18 à 25 ans très motivés, non scolarisés, sans emploi ni en formation au moment de l'entrée dans le dispositif. Ils doivent également être en précarité sociale, sans ou avec de faibles ressources.

Vous pensez prétendre à candidature ?

DYNAMIQUE EMPLOI C.C.2.V
Garantie Jeunes - Tél : 01 78 05 44 89
ou l'antenne de Milly au 01.64.98.85.19
Site : www.dynamique-emploi.fr
Mail : garantie-jeunes@dynamique-emploi.fr

Vous êtes intéressé (e) ? Contactez votre conseillère référente, Maryse SYLVANISE au 06 27 27 03 72
maryse.sylvanise@dynamique-emploi.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES 2 VALLÉES
23 rue de la Chapelle Saint Blaise - 91490 Milly-la-Forêt

HORAIRES D'OUVERTURE : LE MATIN & L'APRÈS-MIDI à MILLY
Mardi : 9h00 - 12h45 et 13h30 - 17h30
Jeudi : 9h00 - 12h45 et 13h30 - 17h30
Vendredi : 9h00 - 12h45 et 13h30 - 17h00

Commémoration de L'appel du 18 juin 1940

Cet appel du 18 juin, diffusé sur les ondes de la BBC, est le 1er discours du Général de Gaulle depuis Londres.
Il appelait les Français à refuser la défaite et à poursuivre le combat. Il est d'ailleurs considéré comme le texte fondateur de la Résistance française.

Le Conseil municipal junior, qui a déposé la traditionnelle gerbe de fleurs devant la plaque commémorative, dans la cour de l'école élémentaire…

La cérémonie commémorative de ce 76ème anniversaire s'est déroulée le samedi 18 juin 2016 à 11h30. Comme chaque année et afin de marquer cet important moment de partage intergénérationnel, autour des valeurs d'engagement et de liberté, se sont rassemblés.

les pompiers, élus, citoyens émus pour la minute de silence…

et les membres de l'Union Nationale des Combattants de Milly-la-Forêt, en présence de son président, M. Datée. C'est son prédécesseur, Michel Clamant, qui a fait la lecture de l'appel du Général de Gaulle.

Pour clôturer cette cérémonie, Monsieur le Maire a tenu à rappeler la place de cette journée historique.

Drones* de loisir

Nouvelle règlementation pour l'usage de drones par les particuliers

Depuis le 1er janvier 2016, et suite à l'arrêté du 17.12.2015 (NOR : DEVA 1528469A) relatif aux conditions d'insertion des drones dans l'espace aérien, la demande annuelle d'autorisation préfectorale a été remplacée par une **déclaration de survol** à effectuer par l'exploitant lors de **chaque opération**.

Désormais, toute opération de survol se déroulant de jour en agglomération, devra faire l'objet d'une déclaration préalable de la part de l'exploitant auprès de la sous-préfecture d'Étampes à l'aide de l'imprimé **CERFA N°15476-01**

Lien de téléchargement :
https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15476.do

Attention ! L'exploitant devra respecter un préavis de 5 jours ouvrables pour l'envoi de sa déclaration, le préfet pouvant dans ce délai interdire ou émettre des restrictions de vol pour des raisons de sécurité.

**Drone : Aéronef télépiloté qui circule sans personne à bord*

By Clément Bucco-Lechat (Own work) [CC BY-SA 3.0 (http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0)], via Wikimedia Commons

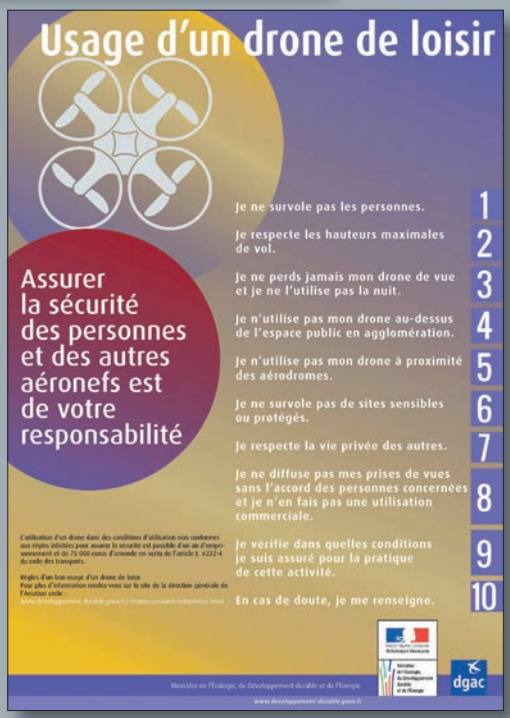

Les 30 ans du Téléthon : Moigny se mobilise !..

AFMTÉLÉTHON INNOVER POUR GUÉRIR 4ET5 DÉCEMBRE 2015

Depuis 1987, l'AFM, grâce aux dons du Téléthon permet aux équipes de chercheurs d'innover chaque année dans le domaine des biothérapies (thérapie génique, chirurgie génomique, thérapie cellulaire, pharmacologie). Outre le soutien aux malades et la recherche clinique, cette association apporte également une aide précieuse aux familles touchées par la maladie. Ces affections frappent au hasard et peuvent nous toucher de près ou de loin à tout moment, **c'est pourquoi chaque don, chaque manifestation, chaque participation est importante !..**

1305,30 € ont été récoltés en 2015 à Moigny !

Notre souhait pour cette année et pour fêter dignement le trentième anniversaire de cette noble cause : **faire exploser le compteur de la participation des Moignacois !..**

Plusieurs manifestations sont déjà en cours de programmation et leurs bénéfices seront intégralement reversés à l'AFM.

Vous souhaitez apporter votre aide pour encadrer une des manifestations ?
(encadrement sur le parcours des courses, stand buvette, préparation du repas et service de la soirée dansante, etc.)

N'hésitez plus !
Faites-vous connaître dès aujourd'hui !..
(des bulletins ont été distribués dans les écoles et sont à remettre en Mairie).

Programme des manifestations sur Moigny :

Dimanche 4 septembre : Stand « Téléthon » au Marché Rural.

Samedi 26 novembre : Soirée dansante (avec repas), salle des fêtes, organisée par le Foyer Rural.

Vendredi 2 décembre : Tournoi de pétanque, terrain de boules rue Adonis Rousseau, organisé par l'Amicale Bouliste de Moigny.

Samedi 3 décembre : tout au long de la journée et jusqu'à la nuit plusieurs manifestations organisées par le CMJ, la municipalité et plusieurs associations locales sur le site de Chaude Vallée

☆ « **Marche familiale** » (tout public) ☆ « **Buvette** » (restauration rapide, vin chaud, crêpes, gâteaux, etc.) ☆ « **Stand de vente d'objets de collecte** » ☆ « **Spartan Race** » (course enfants de 800 m à 1,5 km avec une dizaine d'obstacles) ☆ « **Baptêmes/promenades** » (Club Wandering pour les motos et Evasion Canine pour les chiens de traîneau) ☆ « **Le Fil Rouge du CMJ** » (collecte de bouchons plastiques afin d'effectuer une fresque).
☆ « **Course Nocturne** » (ouverte sur inscriptions préalables) ☆

Contacts et renseignements :
Mairie tél. 01 64 98 40 14 ou mairie-moigny-sur-ecole@wanadoo.fr
Foyer Rural tél. 06 89 44 45 65

On se mobilise aussi chez nos voisins de Dannemois le samedi 3 décembre
nombreuses animations en journée - Repas concert en soirée

Taille des haies et élagage...

des arbres qui débordent sur la voie publique !

Rue et circulation, rappel des règles à respecter :

Vous devez veiller à ce que vos plantations n'empiètent pas sur le domaine public : vos arbres ou vos haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière.
Si tel est le cas, le maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police, peut vous contraindre à élaguer vos arbres en vous adressant une injonction. De plus, en application de l'article L2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales, il est prévu qu'en cas de mise en demeure sans résultat, la mairie procédera à l'exécution forcée des travaux d'élagage chez un certain nombre de riverains déjà interpellés, les frais afférents aux opérations étant ensuite réclamés aux propriétaires négligents.

Flambée de sapins

dimanche 10 janvier

Un air des « feux de la Saint-Jean » pour la flambée des sapins !

Salon Mode et Bien-être

Une belle fréquentation pour ce Salon Mode et bien-être qui propose 2 fois par an vêtements, accessoires, bijoux et produits de beauté…

31 janvier et 26 juin

Bourse aux vêtements

dimanche 28 février

Bourse aux vêtements du Conseil Municipal Junior. C'est toujours l'occasion de faire de bonnes affaires !

Chasse aux œufs

lundi 28 mars

Une quarantaine d'enfants ont bravé la pluie qui menaçait… il faut dire qu'un p'tit œuf en chocolat, c'est motivant !

Tournoi des 3 ballons

dimanche 10 avril

On a vu de belles actions ! Bravo à tous les sportifs !

Réservez ces dates !

2 octobre
Tournoi de ping-pong

31 octobre
Défilé Halloween et concours

20 novembre
Bourse aux jouets

Adieu à notre cabine téléphonique !..

Jusqu'à l'année dernière, l'article L35-1 du Code des postes et des communications électroniques stipulait : « l'opérateur en charge de ce que l'on appelle le **S**ervice **U**niversel (Orange) est tenu de *fournir à tous un accès à des cabines téléphoniques publiques installées sur le domaine public ou à d'autres points d'accès au service téléphonique au public*». Cet article ayant été abrogé par le Sénat le 16 avril 2015, la société Orange n'est donc plus tenue d'assurer ce service. Cette abrogation est le résultat de l'évolution des usages qui, depuis plusieurs années déjà, accordent une place prépondérante à la téléphonie mobile.

D'ici fin 2017, tous les publiphones présents sur le territoire français seront enlevés. C'est donc près de 40 000 cabines, dont la nôtre, qui vont disparaître de nos paysages !

Pour Moigny, on ne peut que s'en féliciter, car cette cabine était devenue un support d'affichage parasite nuisant à l'environnement au pied de notre belle église !

Le Secours Catholique a besoin de vous

Le Secours Catholique a pour mission principale l'accueil, l'écoute et l'accompagnement dans la durée des personnes ou familles en difficulté sociale, morale ou économique. Et ce, quelles que soient leurs origines sociales, raciales ou religieuses.

Depuis 2015, force est de constater que la pauvreté s'intensifie et s'enracine. Aussi nous voyons de plus en plus de personnes, en situation de grande précarité, venir frapper à notre porte. Et malheureusement, nous devons constater que notre équipe n'arrive plus à faire face, par manque de bénévoles. Il faut savoir que nous agissons sur 23 communes du canton.

Nous **faisons donc appel à la bonne volonté de toute personne** qui disposerait, d'un peu de temps et qui serait prête à accompagner les personnes en difficulté.

Un simple appel téléphonique au **01 64 98 80 83** ou par courrier électronique **secours.cath.milly@free.fr** et nous la recevrons pour voir ensemble comment l'intégrer dans l'équipe. Bien sûr, **tout bénévole recevra une formation**, lui permettant de remplir sa mission et il sera accompagné dans son bénévolat.

D'avance merci.

18 et 19 juin

Un beau rassemblement de dressage à Moigny

avec une manche officielle des Masters ibériques et un concours officiel FFE*

** FFE : Fédération Française d'Équitation*

dimanche 24 avril

1ère Journée américaine à Moigny

Chaude Vallée made in USA, c'est…

Une exposition de plus d'une centaine de véhicules et des shows « bikes and cars »

Des jeux pour les enfants…

Des concerts gratuits mais aussi de la danse country, des stands divers (vêtements, bijoux, tatoo…)

Bref, une super ambiance et un beau succès malgré une météo maussade.

Un grand bravo aux membres de l'association « Wandering Road'n'Buddies »* !

*Wandering Road'n'Buddies : traduit approximativement par « virées sur route entre potes »

Bientôt en librairie

2 nouveaux albums de Philert, notre auteur de BD local

point de vente le plus proche au Petit Moigny

www.10moitout.fr

Comité de jumelage franco-allemand !

du 5 au 8 mai

L'amitié qui lie l'ex-canton de Milly-la-Forêt à Morsbach dure depuis plus de 45 années. Des liens qui perdurent grâce aux nombreux échanges culturels entre nos deux populations.

Un week-end de l'Ascension consacré à la découverte de notre patrimoine pour nos amis d'outre-Rhin.

De Briare à Nemours sans oublier nos «trésors» locaux : la crypte du Moustier, les Halles, la Chapelle Saint-Blaise et le Conservatoire des plantes de Milly-la-Forêt.

Et bon sang français ne saurait finir sans une bonne table et des chants pour clôturer ce trop court séjour !

1er MARS 2016 : Hommage à l'avant-dernier garde champêtre du village

Le 23 février 2016, Robert MOUSSEAUX nous a quittés dans sa 90ème année, jadis garde champêtre de MOIGNY. Le garde champêtre était, à côté du médecin, du maire, du curé, de l'instituteur, une figure d'autorité des communes rurales. Il annonçait la LOI, il était directement responsable de l'information auprès des citoyens, et même si aujourd'hui peu d'habitants l'ont connu en activité, tous conserveront la mémoire d'un retraité de la communale qui aimait la vie !

Monsieur Robert MOUSSEAUX dit Bébert était natif de Moigny, de parents agriculteurs, il était « aide familial agriculteur », mais aussi bouilleur de cru.

«Bébert» s'est engagé dans l'armée française pour cinq années, il a effectué son service militaire en Indochine, dans la région de Saigon en 1946-1947. Il envoie de ses nouvelles par le biais d'un objet-souvenir de Nha Trang, près de la mer de Chine, en 1947. A son retour, il trouve du travail dans une entreprise de la région d'Étampes, ainsi que la conduite des chevaux sur une ferme de Videlles. Tout en étant proche de la section Union Nationale des Combattants d'Oncy, il adhère de longues années à la section UNC de Milly-la-Forêt. Il laisse le souvenir de son bon caractère, sociable et gentil, bien accueilli par les dames, il portait sa veste rouge et, plein d'humour, savait apporter son concours pour les festivités.

Il a pris ses fonctions en mairie le 1er avril 1970 en tant que Garde Champêtre (Assermenté). Ses principales missions étaient l'entretien des parterres de fleurs, la surveillance de la rivière et de ses abords contre les braconniers, l'accompagnement de la sortie des classes de l'école communale et la distribution du courrier.

Il circulait à vélo, portant un tambour à manivelle, passait dans chaque rue du village et au son de son tambour, il faisait sortir les gens de chez eux en criant « AVIS A LA POPULATION…. ». En fait, il annonçait par exemple les dates des fêtes, les décisions importantes du Conseil Communal. Il assurait également l'organisation des cérémonies commémoratives, lui qui fût aussi un ancien combattant.

Ce personnage truculent, haut en couleur, faisait partie du paysage de Moigny. Il sillonnait le bourg, la campagne et se rendait régulièrement à Milly, toujours sur son cher vélo.

Cette figure pittoresque de notre commune est partie en retraite en mai 1986, après plus de 16 ans de bons et loyaux services.

Son souvenir restera encore longtemps, nous l'espérons, dans la mémoire d'anciennes familles de Moigny qui l'ont bien connu et furent présentes à ses funérailles avec à l'esprit le souvenir d'un homme chaleureux et humain.

Irène Rodrigues

Dîtes-le avec des fleurs : une rose pour chaque… "Au revoir Irène !"

Employée à la Mairie de Moigny depuis le 1er novembre 1980, Mme Irène Rodrigues vient de prendre une retraite bien méritée. Après avoir été agent d'entretien, son évolution de carrière lui a permis de devenir gestionnaire de la cantine scolaire.

Toujours remplie de bienveillance et souriante, Irène assurait son service avec plein d'entrain et un cœur gros comme ça ! Elle était très appréciée de ses collègues et des enfants qui n'ont d'ailleurs pas pu retenir leurs larmes ce vendredi 15 avril, dernier jour de ses fonctions. ..

Rien d'étonnant donc à ce que tous fassent de ce dernier repas ensemble un moment mémorable… un moment plein de surprises et d'émotion où petits et grands lui ont offert chacun une rose.

Plus tard dans la soirée, c'était le tour des élus et du personnel communal de lui témoigner leur gratitude. Outre d'autres jolies fleurs, c'est également un beau coffret cadeau qui lui a été offert pour partir avec son cher époux et profiter d'un week-end découverte quelque part en France !

JUDO

Guillaume Labbe, champion de l'Essonne cadet 2016 et qualifié pour la coupe de France individuel cadet à Ceyrat…

Jeunes sportifs GRS

De très jolies et nombreuses médailles pour nos jeunes gymnastes

Le 14 février dernier à Maisse, Championnat départemental Ensembles niveau National A, B, C et Trophée Fédéral A & B.

Des centaines de jeunes gymnastes étaient présentes. La remise des prix s'est déroulée en présence d'élus locaux, dont M. Pascal Simonnot, maire de Moigny et président de la CC2V, Mme Caroline Parâtre, conseillère départementale et M. Christian Leclair, maire de Maisse.

Le club de Gymnastique Rythmique Fertoise et Maissoise (GRFM) compte parmi ses rangs nombre de jeunes filles de notre village, encore un beau palmarès cette année pour elles !

Le 13 mars, à Voisin-le-Bretonneux, Maëlys Lacour a passé avec brio la 1ère étape de la Coupe Formation niveau 3, un tremplin vers la compétition.

Les 2 et 3 avril, à Evry et Ris-Orangis, Championnat d'Ile-de-France Ouest

Une très jolie médaille d'or en trophée B pour **Léa Cécini, Mathilde Lacour** et leur équipe.

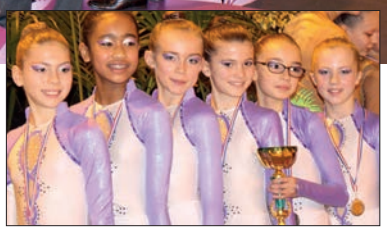

Les 16 et 17 avril, à Issy-les-Moulineaux, championnat de France en division nationale. Une étape cruciale qui ouvrait les portes du championnat d'Île-de-France. Qualification de 4 Ensembles, dont **Eva Grenet** et son équipe qui remporte une belle 3ème place pour les Nationales des 13 ans et moins.

Léa Marques et son équipe : 6ème place pour le Trophée Fédéral A des 17 ans et moins.

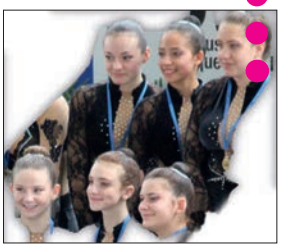

Les 14 et 15 mai à Thiais, Championnats d'Ile-de-France en Trophée Fédéral

Anna SABOT et son équipe : médaille d'or pour le Trophée Fédéral C des 13 ans et moins.

Coralie Grenet, Clémence Marques et Manon Rovella avec leur équipe : médailles d'argent pour le Trophée Fédéral C Toutes catégories.

Fiona Zonta et son équipe : médailles d'argent pour le Trophée Fédéral A des 15 ans et moins.

Et pour clore la saison en beauté, les 4 et 5 juin à Calais, la GRFM a emmené 6 équipes au championnat de France de Gymnastique Rythmique (catégorie Trophée Fédéral), soit 42 gymnastes de 10 à 19 ans. De nombreux trophées ont été décrochés, dont Fiona Zonta et son équipe qui ont ramené une très jolie médaille de bronze en Trophée Fédéral A des 15 ans et moins.

Félicitations à toutes nos gymnastes, et bonne chance pour la prochaine saison !..

Seuls les résultats communiqués par les clubs sont publiés.

Carnet de famille

Lisa Legrand Rivoal

Naissances

- Emma Fontaine
  née le 6 janvier 2016 à Fontainebleau
- Lisa Legrand Rivoal
  née le 6 janvier 2016 à Fontainebleau
- Malia Daix
  née le 24 mai 2016 à Fontainebleau

Mariages

- Elodie Guiguen et Nicolas Menguy
  le 19 mars 2016
- Monica Santos Sousa et Jean-Louis Correia
  le 14 mai 2016
- Nataliia Bogomolova et Arnaud Billac
  le 4 juin 2016

Elodie et Nicolas Menguy

Monica et Jean-Louis Correia

Nataliia et Arnaud Billac

Décès

- Michel Durand décédé
  le 20 février 2016 à Fontenay-Lès-Briis
- Robert Mousseaux décédé
  le 23 février 2016 à Corbeil-Essonnes
- Louisette Langevin décédée
  le 8 mars 2016 à Moigny-sur-École
- Rose Mignolet décédée
  le 10 avril 2016 à Champcueil
- Thérèse Guettrot décédée
  le 20 mai 2016 à Champcueil
- Pierre Edard de Laplante décédé
  le 20 mai 2016 à Paris
- Andrée Delmotte-Leleu décédée
  le 22 mai 2016 à Saint-Jean-de-Verges

Pompes Funèbres Roger MARIN *depuis 1929*
Contrats pré-obsèques "sans questionnaire médical"
Marbrerie - Chambres Funéraires

Champcueil	☎ 01 64 99 79 00
Corbeil-Essonnes	☎ 01 64 96 03 03
Milly-la-Forêt	☎ 01 64 98 89 29
Evry-Courcouronnes	☎ 01 60 87 17 80
La Ferté Alais	☎ 01 64 57 42 74
Etampes	☎ 01 60 80 02 49
Paris (3 agences)	☎ 01 46 27 07 56

Crématorium Sud Francilien Evry-Courcouronnes ☎ 01 60 86 65 43

Calendrier
des manifestations
2e semestre 2016

Dimanche 4 septembre :
Marché Rural / Forum des associations, Foyer Rural

Du 7 au 28 septembre :
Exposition *Sorciers, sorcières et magicien*, médiathèque

17 et 18 septembre :
Journées européennes du patrimoine (voir le programme dans la rubrique Vie culturelle)

Samedi 17 septembre :
Concert corse U gruppu scontru, Église Saint-Denis

Dimanche 25 septembre :
Festival Au Sud du Nord, musique traditionnelle sud-américaine par Evita Delgado, Église Saint-Denis

Samedi 1er octobre :
Conférence sur *la Belle époque* par M. Scotto, hall de la Salle des fêtes

Dimanche 2 octobre :
Tournoi de ping-pong, CMJ, Salle des fêtes

Samedi 8 octobre :
Théâtre Saint-Denis *Les Amazones*, par Le théâtre de la roselière

Dimanche 9 octobre :
Foire à tout / fête de la Saint-Denis, Foyer rural, lieu à déterminer

Lundi 31 octobre :
Concours et défilé d'Halloween, Salle des fêtes, CMJ

Vendredi 11 novembre :
Commémoration de l'armistice 1914-1918

Samedi 19 novembre :
Concert gospel par *Des fraises en hiver*, Église Saint-Denis

Dimanche 20 novembre :
Bourse aux jouets, CMJ, Salle des fêtes

Samedi 26 novembre :
Soirée dansante Foyer rural «Spécial Téléthon», Salle des fêtes

Week-end des 2 et 3 décembre :
Téléthon (voir le programme en Vie Civique)

Samedi 10 décembre :
Conférence sur l'*Époque médiévale* par M. Scotto, hall de la Salle des fêtes

Mairie
Horaires d'ouverture au public

Lundi :	9h30-12h30 • 14h30-17h30
Mardi :	9h30-12h30 • 14h30-18h30
Mercredi :	9h30-12h30 • 14h30-17h30
Jeudi :	9h30-12h30 • 14h30-17h30
Vendredi :	9h30-12h30 • 14h30-17h00

Tél. 01.64.98.40.14
59 Grand-Rue 91490 Moigny-sur-Ecole
mairie-moigny-sur-ecole@wanadoo.fr

Traiteur
J. Barrero

33 rue Denis Papin
91240 Saint-Michel-sur-Orge

Tél. : 01 60 16 94 23
Fax : 01 60 16 94 61

www.barrero.com
Email : barrerojose@wanadoo.fr

Pluie de Fleurs
Artisan Fleuriste

11, place du Marché - 91490 Milly-La-Forêt
Tél. 01 64 98 89 64 - http://goo.gl/OWIMuV
• Commandez par Tél. - Réglez par CB à distance • Livraisons

1, Bis Grande rue
91490 Moigny sur Ecole

REPARATION VENTE NEUF ET OCCASION

MILLY MOTOCULTURE

01 69 23 43 95

REPARATION VENTE NEUF ET OCCASION

SORET
Père et Fils

Peinture - Décoration
Revêtements sols et murs
Ravalements

23, rue du 8 mai 1945 - 91490 Moigny-sur-Ecole
Tél. 01 64 98 81 11 - Mobile : 06 83 94 01 54

Travaux Agricoles du Gâtinais

Entreprise de travaux agricoles

Entreprise
de travaux agricoles
Bernard Lachenait

27 Grande Rue
91490 Moigny-sur-École
Tél. 01 64 98 08 70
Fax 01 64 98 41 06

MENUISERIE
Frédéric Houdin

Tél. 01 64 98 08 16
Fax : 01 64 98 40 44

1 rue Adonis Rousseau
91490 Moigny-sur-Ecole

TRANSPORT

BOSCHER Daniel
Rue du Souvenir "la Grande Haie"
91490 Moigny-Sur-Ecole

Tél. 01 64 98 48 10

---

weldom
ensemble, c'est mieux
Bricoler • Décorer • Jardiner

BRICOLAGE
DÉCORATION - JARDIN
MATÉRIAUX

S.A.R.L. SCG Boursault
Grande Rue Oncy sur Ecole - 91490 Milly-la-Forêt - Tél. 01 64 98 71 98
Horaires d'ouverture : • du lundi au samedi 9h-12h30 / 14h-19h
• dimanche matin 9h30-12h30

123webimmo.com
L'agence moins chère que les agences !®

Estimation offerte

Toute la sécurité et les services d'une agence pour :

1% 2% 3%

Voir le tarif sur notre site*

06 84 09 27 09 / 01 64 29 15 96

Secteur de Milly-la-Forêt et sa région
1 rue des Perdrix à Moigny-sur-Ecole
milly@123webimmo.com

www.123webimmo.com

EUROPIERRES
L'ART & LA MATIÈRE

Pierres naturelles de dallage
Galets - Graviers - Roches ornementales
91490 Moigny-sur-Ecole

www.euro-pierres.fr info@euro-pierres.fr

S.A.R.L. **RODRIGUES**

MAÇONNERIE GENERALE
RENOVATION - TAILLE DES PIERRES
COUVERTURE - ZINGUERIE • CHARPENTE - CARRELAGE
45, rue de Cochet - 91490 Moigny-sur-Ecole
Tél : 01 64 98 48 63

Intermarché SUPER

PRODUCTEUR COMMERÇANT

ONCY-SUR-ÉCOLE

"Fiers de fabriquer la majorité des produits de nos marques"*

Paturages · Jean Rozé Depuis 1892 · Capitaine Cook · Saint Eloi · Monique Ranou · Pommette · Itinéraire des Saveurs

et bien d'autres...

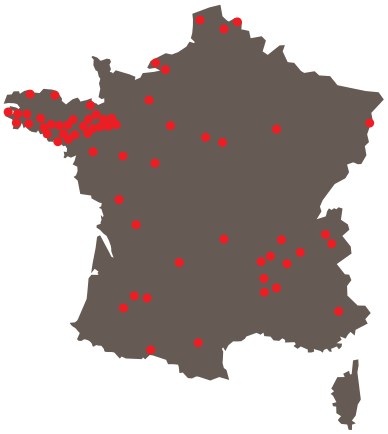

En France :

60 usines

10 000 emplois

* Périmètre alimentaire - données 2014

leDRIVE Intermarché

ledriveintermarche.com

BÉNÉFICIEZ DES MÊMES PRIX QUE DANS VOTRE MAGASIN(1)

1. JE COMMANDE...
2. JE ME PRÉSENTE À LA BORNE
3. ...ET HOP ! C'EST DANS MON COFFRE

(1) Hors offres promotionnelles.

Grande Rue - Tél. : 01 64 98 73 32

HORAIRES

le lundi : 9h-19h30

du mardi au samedi : 8h30-19h30

le dimanche : 9h-12h30

Régiex Publicité Région Parisienne ETB Auneau Cedex. RCS CHARTRES 301 161 170. S.A.S. au capital de 48 000 €. Annonceur : S.A.S. DUTO - RCS ÉVRY 437 857 717. Sous réserve d'erreurs typographiques. Prépresse : Hémisphères & Cie. 2015

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE